

**BIOCORP**

2021

# RAPPORT FINANCIER ANNUEL

# 01.

## Présentation de la société ——— 4

- 1.1 Description de l'activité de Biocorp 5
- 1.2 Informations financières sélectionnées 6

# 02.

## Message du Directeur Général ——— 8

# 03.

## Rapport de gestion du conseil d'administration à l'assemblée générale mixte annuelle du 17 mai 2022 ——— 10

- 3.1 Activité et faits marquants de l'exercice 11
- 3.2 Résultats financiers 13
- 3.3 Situation financière 14
- 3.4 Événements postérieurs à la clôture 16
- 3.5 Perspectives d'avenir 16
- 3.6 Information sur les risques et incertitudes  
auxquels la société est confrontée 17
- 3.7 Impact de la Covid-19 17
- 3.8 Informations juridiques 18
- 3.9 Résultats de la société au cours des 5  
derniers exercices 24

# 04.

## Gouvernement d'entreprise ——— 25

- 4.1 Mandats et fonctions exercés dans toute  
société par chaque mandataire social 26
- 4.2 Conventions réglementées 29
- 4.3 Délégations en cours de validité accordées  
par l'assemblée générale 30
- 4.4 Modalités d'exercice de la Direction Générale 31
- 4.5 Bilan Middlenext 32
- 4.6 Démarche RSE 33
- 4.7 Compte-rendu de l'activité du CA au cours  
de l'exercice 34

# 05.

## Comptes annuels (exercice clos le 31 décembre 2021) ——— 35

- 5.1 Bilan 36
- 5.2 Compte de résultat 38
- 5.3 Tableau des flux de trésorerie 39
- 5.4 États des variations des capitaux propres 40
- 5.5 Annexe des comptes 40

## Annexe aux comptes du 31 décembre 2021

### Notes aux états financiers annuels

41

Note 1	Evénements significatifs de l'exercice	44	Note 6	Autres informations	57
1.1	Opérations sur le capital	44	6.1	Crédit d'impôt recherche et autres crédits d'impôt	57
1.2	Autres événements significatifs	44	6.2	Autres informations à caractère social	57
1.3	Continuité d'exploitation	44	6.3	Autres informations à caractère fiscal	57
Note 2	Principes, règles, méthodes comptables	45	6.4	Transactions avec les parties liées	57
2.1	Immobilisations incorporelles	45	6.5	Honoraires des commissaires aux comptes	58
2.2	Immobilisations corporelles	46	Note 7	Engagements	59
2.3	Amortissements	46	7.1	Indemnités de départ à la retraite	59
2.4	Stocks	46	7.2	Contrat de crédits baux	59
2.5	Créances	46	7.3	Autres engagements	60
2.6	Disponibilités	47	7.4	Avances conditionnées et subventions	60
2.7	Frais d'augmentation de capital et frais d'émission de titres	47	7.5	Baux commerciaux	60
2.8	Contrat de liquidité	47	Note 8	Evénements postérieurs à la clôture	61
Note 3	Notes sur le bilan actif	48	5.6	Rapport des commissaires aux comptes	62
3.1	Etat des immobilisations	48		Attestation de la personne responsable du rapport financier annuel	64
3.2	Etat des amortissements	49			
3.3	Etat des provisions	49			
3.4	Etat des stocks	50			
3.5	Etat des créances	50			
3.6	Autres créances	50			
3.7	Trésorerie	51			
3.8	Contrat de liquidité	51			
3.9	Charges et produits constatés d'avance	51			
Note 4	Principes, règles, méthodes comptables	52			
4.1	Capital social, primes liées au capital et réserves	52			
4.2	Variation des capitaux propres	52			
4.3	Avances conditionnées et subventions	53			
4.4	Etat des dettes	53			
4.5	Analyse des dettes fournisseurs	54			
4.6	Charges à payer	54			
Note 5	Notes sur le compte de résultat	55			
5.1	Chiffre d'affaires	55			
5.2	Autres produits	55			
5.3	Autres achats et charges externes	56			
5.4	Résultat financier	56			
5.5	Résultat exceptionnel	56			

# 01.



## Présentation de la société.

---

1.1	Description de l'activité de Biocorp	5
1.2	Informations financières sélectionnées	6

# — 1.1 —

## DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Créée en 2004 à Issoire, BIOCORP PRODUCTION (ci-après, la “Société” ou “BIOCORP”) est une société anonyme française spécialisée dans le développement et la fabrication de dispositifs médicaux innovants. Elle est particulièrement positionnée sur le développement et la commercialisation de dispositifs médicaux connectés de nouvelle génération.

L'essor récent de la e-santé a amené BIOCORP à réfléchir à de nouvelles manières d'accompagner patients et personnels soignants. Ces dernières années, le pôle Recherche et Développement (R&D) a été considérablement renforcé de manière à mettre l'accent sur la recherche portant sur les dispositifs médicaux connectés.

Le fer de lance de ce nouveau portefeuille produits est Mallya, le capteur pour stylos injecteurs jetables. Initialement conçu et développé pour les stylos à insuline, Mallya automatise la remontée des doses d'insuline que s'injectent une à plusieurs fois par jour les patients diabétiques, assurant ainsi un meilleur suivi de la maladie et de l'observance. Le travail de développement effectué sur ce dispositif a permis de signer des contrats de partenariat avec des acteurs de santé de renommée mondiale tels Sanofi, Novo Nordisk et Roche Diabetes Care. A court terme, Mallya compte désormais adresser de nouvelles aires thérapeutiques.

Il faut souligner que, au-delà de ses capacités d'innovation, son savoir-faire industriel dans la production et l'assemblage confère à Biocorp la capacité à passer en phase d'industrialisation de manière sereine et maîtrisée et viser ainsi la production de masse.

En parallèle de Mallya, les équipes ont développé des produits innovants tels que Inspair qui connecte les inhalateurs utilisés par les patients asthmatiques, et Injay, un dispositif innovant connecté destiné aux seringues pré-remplies.

Il est à noter que, si le digital a désormais une place à part entière dans l'activité de la Société, BIOCORP produit chaque année plus de 30 millions d'unités dans son usine de plasturgie. Cette expertise a fait la renommée de la Société et lui permet aujourd'hui de générer un chiffre d'affaires récurrent lié à la production de dispositifs traditionnels (compte-gouttes, pipettes, canules ...) pour le compte de tiers.

L'expérience acquise conjuguée à la capacité de production sont un atout considérable et permettent de dresser le portrait d'une entreprise dont l'activité historique est aujourd'hui mise au service des progrès réalisés dans le domaine de l'e-santé.

La Société compte 72 collaborateurs à la date du présent document.

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext GROWTH® Paris depuis le 10 juillet 2015.

### ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :

PIT de Lavour La Béchade, 63500 ISSOIRE.

### N° DU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS :

453 541 054 RCS de CLERMONT-FERRAND.

## — 1.2 —

**INFORMATIONS FINANCIÈRES  
SÉLECTIONNÉES****Informations financières sélectionnées du compte de résultat**

En euros	31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires	10 225 314	8 456 365
Autres produits d'exploitation	328 411	20 572
Total produits d'exploitation	10 553 725	8 476 937
Résultat d'exploitation	137 408	-1 605 327
Résultat financier	-89 641	-155 923
Résultat exceptionnel	48 560	267 136
Crédit d'impôt recherche et Crédit d'impôt innovation	197 908	251 544
Résultat net	294 234	-1 242 570

**Informations financières sélectionnées du bilan**

En euros	31/12/2021	31/12/2020
Actif immobilisé	4 169 136	3 927 052
Actif circulant	6 485 211	7 782 711
Total actif	10 654 347	11 709 764
Capitaux propres	3 122 690	2 839 502
Emprunts et dettes	7 531 657	8 870 262
Total passif	10 654 347	11 709 764

**Informations financières sélectionnées du tableau de flux de trésorerie**

En euros	31/12/2021	31/12/2020
CAF	1 059 626	-594 225
Flux de trésorerie générés par l'activité	-450 360	-168 331
Flux d'investissements	-1 027 027	-2 460 327
Flux de financement	-1 648 950	5 593 751
Variation de trésorerie	-3 126 337	2 965 092
Trésorerie d'ouverture	4 971 939	2 006 847
Trésorerie de clôture	1 845 602	4 971 939

**Informations financières sélectionnées**

En euros	31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires	10 225 314	8 456 365
Excédent brut d'exploitation	786 500	-1 045 455
Résultat d'exploitation	137 408	-1 605 327
Résultat Net	294 234	-1 242 570
Variation de trésorerie	-3 126 337	2 965 092

**Éric DESSERTENNE**  
Directeur Général

02.

## Message du Directeur Général.

# Chers Actionnaires,

2021 fut une nouvelle fois une année d'exécution remarquable de notre plan de développement par les équipes.

En dépit des incertitudes liées à la crise de la COVID et des arbitrages menés au sein des grands groupes pharmaceutiques, BIOCORP a enregistré des réalisations notables, et ce à plusieurs niveaux.

Sur le front commercial, à la suite de notre accord avec Sanofi initié en 2020, d'autres poids lourds du diabète et de l'insuline ont adopté notre dispositif connecté Mallya dans leur arsenal de suivi thérapeutique des patients diabétiques. Ce fut le cas avec Roche Diabetes Care pour le marché français et, plus structurant encore, avec Novo Nordisk, le numéro un mondial du secteur. Bien entendu, ces accords, qui viennent achever la transformation de BIOCORP en une entreprise commerciale et non plus seulement de R&D, ne produiront leur plein effet qu'à partir de la seconde moitié de cette année. Ces prises de positions stratégiques de Mallya se sont également traduites par des partenariats technologiques avec les meilleures applications dédiées au monitoring des patients : tel fut le cas avec Health2Sync à Taïwan ou l'espagnol SocialDiabetes, présents sur des marchés à très forte croissance. Idem avec l'accord de co-développement avec Diabeloop.

Si les applications de Mallya dans le diabète sont bel et bien identifiées comme le fer de lance de BIOCORP pour les années à venir, nos équipes de R&D et de business développement ont également poursuivi leurs efforts sur d'autres fronts à la faveur d'investissements de croissance restés à un niveau élevé.

*"Plus que jamais, BIOCORP est reconnue mondialement pour sa capacité à fournir des solutions connectées miniaturisées et sur-mesure."*

Ainsi, l'accord contracté avec le groupe Merck dans le domaine de l'hormone de croissance humaine autour de Mallya, ou le partenariat avec H&T Presspart pour la commercialisation de notre dispositif Inspair offrent des perspectives passionnantes de développement, indépendantes du seul marché du diabète.

De même, le déploiement d'importants efforts de recherche sur nos seringues pré-remplies Injay atteste désormais de la diversité de notre offre de produits. Plus que jamais, BIOCORP est reconnue mondialement pour sa capacité à fournir des solutions connectées miniaturisées et sur-mesure.

Ce constat, cette évidence se traduit logiquement sur nos performances financières. Nos produits d'exploitation qui proviennent pour une large part des accords de partenariats ont progressé l'an dernier de plus de 20%. Quant à notre résultat, malgré des investissements de R&D toujours à un haut niveau, celui-ci est redevenu positif. La montée en puissance progressive de nos ventes de produits par l'ensemble de nos partenaires nous conduit à envisager l'année 2022 et les suivantes avec un très grand optimisme et le sentiment de réaliser pleinement notre indéfectible ambition : offrir aux patients, quelle que soit leur pathologie, un réel bénéfice sur leur qualité de vie.

# 03.



## Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Mixte Annuelle du 17 mai 2022.

---

3.1	Activité et faits marquants de l'exercice	11
3.2	Résultats financiers	13
3.3	Situation financière	14
3.4	Evènements postérieurs à la clôture	16
3.5	Perspectives d'avenir	16
3.6	Information sur les risques et incertitudes auxquels la société est confrontée	17
3.7	Impact du Covid-19	17
3.8	Informations juridiques	18
3.9	Résultats de la société au cours des 5 derniers exercices	24

## — 3.1 —

### ACTIVITÉ ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

#### 3.1.1 Opérations sur le capital

Aucune opération sur le capital n'a été réalisée au cours de l'exercice.

Au 31 décembre 2021, le capital social s'élevait à 218.114,30 euros, divisé en 4.362.286 actions.

#### 3.1.2 Avancement des projets de recherche

L'avancement des projets de recherche est conforme aux attentes de la Société, que ce soit sur la finalisation des projets existants ou sur la poursuite de l'élargissement de la gamme de produits.

La Société capitalise sur son expérience en dispositifs médicaux connectés pour poursuivre l'élargissement de sa gamme de produits.

Ainsi, le produit Mallya a entamé une phase de life cycle management afin de faire évoluer sa plateforme technologique ; les principales améliorations concerneront la taille du dispositif ainsi que son prix de revient unitaire.

La Société a également poursuivie ses efforts de recherche dans le domaine des seringues pré-remplies avec le produit Injay.

#### 3.1.3 Développement commercial

Au cours de l'exercice, BIOCORP a signé deux nouvelles collaborations portant sur le dispositif connecté Mallya, avec le taiwanais Health2Sync et l'espagnol SocialDiabetes.

BIOCORP et Diabeloop ont signé un accord de co-développement dans le domaine de la gestion personnalisée du diabète.

Suite à la signature de l'accord de distribution avec Roche Diabète Care France en 2020, BIOCORP et ROCHE Diabète Care France ont lancé la commercialisation en pharmacie du produit Mallya.

Au-delà des projets déjà annoncés, BIOCORP continue ses avancées sur des projets propriétaires aussi bien que pour le compte de partenaires dans d'autres aires thérapeutiques que le diabète.

Afin de favoriser l'adoption de ses dispositifs et générer de la valeur en propre, BIOCORP investit sur le développement de ses propres solutions digitales dans des domaines où les besoins sont aujourd'hui insatisfaits.

BIOCORP poursuit l'accroissement de son offre commerciale dans son activité historique traditionnelle grâce à la commercialisation de nouveaux dispositifs (canules, clip seringues, pipettes doseuses...).

Enfin, BIOCORP poursuit également la promotion de ses plateformes produits en participant à un nombre important de conférences ou expositions ciblées.

#### 3.1.4 Propriété industrielle

Au cours de l'exercice, BIOCORP n'a pas procédé au dépôt de nouveaux brevets, mais a obtenu la délivrance de seize brevets aux Etats-Unis et en Europe, en Russie et au Brésil.

Enfin, quatre familles de brevets sont entrées en phase nationale aux Etats-Unis, en Europe, en Australie, au Canada, au Japon, en Chine, en Inde, en Corée du Sud, au Mexique et au Brésil. La Société a investi au cours de cet exercice 386 K€ dans le dépôt et la maintenance de ses brevets.

### 3.1.5 Éléments financiers

Au titre du contrat de liquidité (conforme à la charte de déontologie établie par l'AMAFI et à la décision de l'Autorité des Marchés financiers n°2018-01 du 2 juillet 2018, applicable depuis le 1er janvier 2019) confié par BIOCORP à la Société de Bourse Gilbert Dupont, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la date du 31 décembre 2021 :

- Nombre d'actions : 12.151 titres BIOCORP
- Solde en espèces du compte de liquidité : 176.767,89 euros.

Lors de la mise en place du contrat de liquidité, les moyens suivants ont été mis à disposition :

- Nombre d'actions : 18 163 transférées de l'ancien contrat de liquidité,
- Solde en espèces : 85 959,05 € transférés de l'ancien contrat de liquidité.

Au cours de l'exercice 2021 ont été exécutés :

	Titres	Montant en €	Nombre transactions	Cours moyen
Achats	76 634	2 138 155	1 874	27.90
Ventes	75 892	2 129 651	1 621	28.06

### 3.1.6 Situation des capitaux propres au 31 décembre 2021

Les comptes de l'exercice au 31 décembre 2021 font apparaître des capitaux propres de 3.122.690 euros.

## — 3.2 —

### RÉSULTATS FINANCIERS

#### Produits d'exploitation

Les prestations de services sont facturées principalement aux structures françaises de nos clients, mais les délivrances futures des dispositifs médicaux issues de ces contrats seront internationales.

	France	Exportation	Total
Ventes de produits	1 280 013	540 985	1 820 998
Prestations de services	4 519 873	3 884 443	8 404 316
Chiffre d'affaires	5 799 886	4 425 428	10 225 314
Production stockée	137 008		137 008
Subventions d'exploitation	40 974		40 974
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	150 317		150 317
Autres produits	113		113
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>6 128 297</b>	<b>4 425 428</b>	<b>10 553 725</b>

#### Frais opérationnels

Au cours de l'exercice 2021, BIOCORP aura dépensé 10.416 K€ en activités opérationnelles. La part des dépenses liées à la R&D retenue dans le CIR et le CII représente 8% de celles-ci.

	31/12/2021	31/12/2020
Consommations de matières premières et autres approvisionnements	417 781	693 659
Autres achats et charges externes	3 944 614	4 040 766
Impôts, taxes et versements assimilés	202 729	219 554
Salaires et traitements	3 536 475	2 991 218
Charges sociales	1 515 196	1 450 798
Dotations aux amortissements sur immobilisations	776 438	664 094
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Autres charges	23 085	22 174
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>10 416 318</b>	<b>10 082 263</b>

**Les principales variations concernent :**

- Consommation de matières premières et autres approvisionnements : -276 K€
- Sous-traitance enregistrement FDA et développement : -65 K€
- Fournitures d'entretien et petits équipements : +64 K€
- Prestations techniques : +224 K€
- Crédit-bail : +61 K€
- Locations : -56 K€
- Personnel intérimaire : -118 K€
- Entretien et réparation : +40 K€
- Honoraires : -204 K€
- Honoraires Brevets : -36 K€
- Frais de déplacement : +42 K€
- Impôts et taxes : -17 K€
- Salaires et charges : +610 K€
- Dotations aux amortissements : +112 K€

En 2020, des honoraires juridiques importants avaient été engagés sur différents sujets contractuels. En 2021, nous revenons sur un montant plus standard. L'augmentation des salaires est liée aux recrutements d'une dizaine de collaborateurs afin de structurer certains départements (réglementaire, R&D, achats, gestion de projets).

**Résultat financier**

Le Résultat financier de l'exercice, d'un montant net de - 89,6 K€, est constitué de :

- Produits financiers : 0,1 K€
- Charges financières : 89,7 K€

Il résulte principalement des intérêts des emprunts obligataires.

**Résultat exceptionnel**

Le Résultat Exceptionnel de l'exercice est d'un montant net de +48,5 K€ contre +267,1 K€ au 31 décembre 2020.

Au niveau fiscal, BIOCORP estime avoir acquis un Crédit Impôt Recherche (CIR) de 197,9 K€ au titre de l'exercice 2021.

Concernant l'exercice 2020, la créance avait été évaluée à 251,5 K€ pour le Crédit Impôt Recherche.

**Résultat net**

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net	294 234	-1 242 570

# — 3.3 —

## SITUATION FINANCIÈRE

Bilan Actif en euros					Bilan Passif en euros		
	31/12/2021		31/12/2020			31/12/2021	31/12/2020
	Montant	Amort. Prov.	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables			
Capital souscrit non appelé							
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Frais d'établissement	2 158	2 158			Capital social ou individuel	218 114	218 114
Frais de développement					Primes d'émission, de fusion, d'apport	20 672 503	20 672 503
Concessions, brevets, droits similaires	249 980	210 949	39 031	66 733	Ecarts de réévaluation		
Fonds commercial	208 986	187 986	21 000	21 000	Réserve légale	10 000	10 000
Autres immobilisations incorporelles	3 144 500	3 144 500			Réserves réglementées		
Avances, acomptes immob. Incorporelles					Autres réserves		
					Report à nouveau	(18 104 848)	(16 862 278)
					Réserves		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b> (bénéfice ou perte)	294 234	(1 242 570)
Terrains	69 073	65	69 008	69 008	Subventions d'investissements	32 686	43 732
Constructions	1 120 682	481 470	639 213	687 551	Provisions réglementées		
Installations techniq., matériel, outillage	7 522 840	5 170 216	2 352 624	2 020 435			
Autres immobilisations corporelles	872 355	432 161	440 194	462 585			
Immobilisations en cours					<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	3 122 690	2 839 502
Avances et acomptes	52 405		52 405	62 016			
					<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					Produits des émissions de titres participatifs		
Participations par mise en équivalence					Avances conditionnées		
Autres participations							
Créances rattachées à participations					<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>	0	0
Autres titres immobilisés	352 116		352 116	319 645			
Prêts					<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Autres immobilisations financières	203 547		203 547	218 080	Provisions pour risques		
					Provisions pour charges		
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	13 798 641	9 629 505	4 169 136	3 927 052	<b>TOTAL PROVISIONS</b>	0	0
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>					<b>DETTES</b>		
Matières premières, approvisionnement	1 000 770		1 000 770	622 239	Emprunts obligataires convertibles	184 686	1 198 465
En-cours de production de biens	653 832		653 832	518 763	Autres emprunts obligataires		
En-cours de production de services					Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 274 685	3 535 218
Produits intermédiaires et finis	43 278		43 278	96 651	Emprunts, dettes fin. Divers	736 033	1 120 715
Marchandises					Avances et acomptes reçus sur cdes	134 725	132 413
Avances, acomptes versés/commandes	129 289		129 289	17 121	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	917 576	919 904
					Dettes fiscales et sociales	1 909 983	1 912 604
<b>CREANCES</b>					Dettes sur immob. et cptes rattachés		
Créances clients & cptes rattachés	2 250 427		2 250 427	938 685	Autres dettes	2 619	6 943
Autres créances	311 596		311 596	406 582	<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Capital souscrit et appelé, non versé					Produits constatés d'avance	371 350	44 000
<b>DIVERS</b>					<b>TOTAL DETTES</b>	7 531 657	8 870 262
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	1 848 553		1 848 553	4 976 430			
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>							
Charges constatées d'avance	247 466		247 466	206 610			
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	6 485 211	0	6 485 211	7 782 711			
Frais émission d'emprunts à étaler					Ecarts de conversion passif		
Primes remboursement des obligations							
Ecarts de conversion actif							
<b>TOTAL ACTIF</b>	20 283 852	9 629 505	10 654 347	11 709 764	<b>TOTAL PASSIF</b>	10 654 347	11 709 764

### Principaux postes du bilan

Disponibilités : le montant des disponibilités, constituées de différents supports de trésorerie liquide, s'élève à la date du 31 décembre 2021 à 1 849 K€.

Capitaux Propres : le niveau des capitaux propres à la date du 31 décembre 2021 s'élève à 3 123 K€.

Dettes financières : au 31 décembre 2021, le montant des emprunts et dettes financières s'élève à 4 195 K€. Il comprend notamment des emprunts obligataires convertibles pour un montant de 185 K€, des emprunts bancaires pour un montant de 3 272 K€, dont 2 102 K€ de PGE, des avances accordées par des organismes publics pour 735 K€ et une avance en compte courant de BIO JAG d'un montant de 1 K€.

## — 3.4 — ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Les événements survenus en février 2022 entre la Russie et l'Ukraine n'ont pas d'impact significatif sur la Société, que ce soit au niveau de son chiffre d'affaires ou de ses approvisionnements.

## — 3.5 — PERSPECTIVES D'AVENIR

- Poursuite des développements de nouvelles générations de Mallya pour le compte des partenaires industriels (Life Cycle Management) et élargissement continu de ses applications au-delà du diabète.
- Montée en puissance des capacités de production et objectif de 50.000 Mallya manufacturés.
- Développement et lancement de nouveaux dispositifs connectés notamment dans le domaine de l'injectable.
- Investissements de croissance dans le domaine du software et du cloud (recueil et traitement des données) qui seront générateurs de revenus. Ces services viendront soutenir la vente des dispositifs développés par la Société.
- Poursuite de la politique dynamique de renforcement des équipes avec une dizaine de recrutements prévus en 2022.

## — 3.6 —

### INFORMATION SUR LES RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ EST CONFRONTÉE

A l'occasion de l'admission de ses actions sur le marché Euronext GROWTH® Paris le 10 juillet 2015, BIOCORP avait présenté les facteurs de risque pouvant l'affecter dans le Document de Base enregistré le 15 juin 2015 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro I.15-052, et disponible sur son site Internet.

La Société rappelle, comme cela était indiqué dans le Document de Base susmentionné, que ses activités reposent essentiellement sur des opérations de Recherche et Développement dans les biotechnologies, visant des applications dans les domaines de l'industrie pharmaceutique, de la reconstitution de solutions injectables, du bouchonnage, de l'injection, et dans celui de la sécurité du personnel médical et du patient.

Le succès des projets qu'elle mène est donc soumis aux aléas scientifiques et technologiques propres à ce secteur d'activité, et repose également sur sa capacité à industrialiser de manière économiquement viable les produits qu'elle développe.

Par ailleurs, des épidémies ou autres crises de santé publique, tel que le Covid-19 qui a débuté en Chine en décembre 2019 et qui, depuis, se poursuit dans le monde, exposent la Société au risque d'un ralentissement ou d'une suspension provisoire de la fabrication de ses matières premières et de ses produits. La plupart des

produits commercialisés par la Société sont fabriqués sur son site d'Issoire en France. L'épidémie mondiale du Covid-19 continue d'évoluer rapidement. La mesure dans laquelle celle-ci est susceptible d'avoir un effet sur l'activité future de la Société dépendra des développements à venir qui ne peuvent être prédits avec certitude, tels que notamment la durée de la pandémie, ou encore le maintien des restrictions gouvernementales décidées pour contrer la propagation de nouveaux variants du virus. Les impacts de la pandémie de Covid-19 sur la Société et les mesures prises par celle-ci pour essayer de limiter ce risque sont décrits ci-dessous dans le paragraphe 3.7 du présent rapport financier annuel.

Suite à la résiliation par BIOCORP d'une lettre de mission conclue avec la société Kepler Chevreux portant sur de possibles opportunités d'affaires, une action indemnitaire a été engagée par cette dernière devant le Tribunal de Commerce de Paris. Ces demandes ont été intégralement rejetées, en première instance, par le Tribunal de Commerce de Paris. Kepler Chevreux a fait appel de cette décision et la procédure est toujours pendante devant la Cour d'Appel de Paris. La Société estime que le risque financier lié à ce litige est faible.

Chacun de ces facteurs est susceptible d'affecter l'activité, le résultat opérationnel et la situation financière de BIOCORP.

## — 3.7 —

### IMPACT DE LA COVID-19

La Société a évalué l'impact des incertitudes créées par la pandémie de Covid-19 et constate que celle-ci n'a eu qu'un impact limité sur son activité mais a occasionné un décalage de la facturation de certaines prestations impactant les résultats financiers de l'exercice :

- les contrats de développement n'ont pas été remis en cause mais ont subi quelques mois de retard, les déplacements internationaux étant impossibles ;
- les fabrication et commercialisation des différents dispositifs médicaux n'ont connu aucun retard et aucune annulation.

Toutes les mesures sont prises pour s'adapter au mieux aux consignes gouvernementales et maintenir les activités de la Société chaque fois que les moyens nécessaires et les conditions de sécurité pour les collaborateurs de la Société sont réunis. A la date du présent rapport annuel, la Société a mis en place le télétravail lorsque les fonctions le permettaient afin de réduire au maximum l'impact et d'assurer la sécurité de ses collaborateurs;

## — 3.8 —

### INFORMATIONS JURIDIQUES

#### 3.8.1 Faits juridiques marquants de l'exercice 2021

L'exercice clos le 31 décembre 2021 a été marqué par les évènements suivants :

>> Lors de sa réunion du 6 avril 2021, le Conseil d'administration a approuvé le renouvellement du mandat de Président du Conseil d'administration de Monsieur Jacques GARDETTE, sous condition suspensive du renouvellement de son mandat d'administrateur par l'Assemblée Générale Mixte du 18 mai 2021.

>> Le 18 mai 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire a procédé au renouvellement du mandat des administrateurs suivants, pour une durée de 6 années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026 :

- Monsieur Jacques GARDETTE,
- Monsieur Julien GARDETTE,
- Madame Emilie GARDETTE,
- Monsieur Jean-Yves BERTHON,
- Monsieur Stéphane LEGASTELOIS.

>> Par ailleurs, le même jour, l'Assemblée Générale a également décidé de procéder au renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices et a décidé de ne pas renouveler le mandat du Commissaire aux comptes suppléant et de ne pas pourvoir à son remplacement.

>> L'Assemblée Générale Ordinaire a par ailleurs constaté que les capitaux propres de la Société ont été reconstitués à hauteur d'un montant supérieur à la moitié du capital et a décidé de faire supprimer la mention relative à la perte de la moitié du capital social figurant au registre du commerce et des sociétés.

>> Le 24 septembre 2021, le Conseil d'administration a constaté la démission de Madame Emilie GARDETTE de ses fonctions d'administrateur au sein de la Société. Le même jour, le Conseil d'administration a désigné Monsieur Eric DESSERTENNE en qualité de nouvel administrateur, en remplacement de Madame Emilie GARDETTE, pour la durée restant à courir du mandat de sa prédécesseure, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026. La ratification de cette désignation, faite à titre temporaire, sera proposée à la prochaine Assemblée Générale prévue le 17 mai 2022.

### 3.8.2 Informations relatives au capital social

Au 31 décembre 2021, le capital social de la Société était composé de 4.362.286 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,05 Euro, dont 12.151 (soit 0,28% du capital) étaient détenues par la Société dans le cadre du contrat de liquidité confié à la société de

Bourse Gilbert Dupont. Les statuts accordent un droit de vote double aux actions entièrement libérées et inscrites au nominatif, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire. Le tableau ci-après précise donc à la fois le pourcentage de détention du capital et le pourcentage de droits de vote détenus par les principaux actionnaires, sur une base non diluée :

	Nombre d'actions existantes	% capital	Droits de vote	% des droits de vote
Jacques GARDETTE	200	0.01%	400	0.01%
BIO JAG	1 998 800	45.82%	3 997 600	62.73%
Famille Jacques GARDETTE	1 000	0.02%	2 000	0.03%
Sous-total Famille GARDETTE	2 000 000	48.85%	4 000 000	62.77%
Actions auto-détenues	12 151	0.28%	12 151	0.19%
Flottant	2 350 135	53.87%	2 360 362	37.04%
<b>TOTAL</b>	<b>4 362 286</b>	<b>100%</b>	<b>6 372 513</b>	<b>100%</b>

### 3.8.3 Informations relatives aux instruments dilutifs

#### >> Actions gratuites

A la date du présent document, seules 50.000 actions gratuites sont en circulation et sont susceptibles d'attribution définitive. Le détail de ces actions gratuites est disponible dans le tableau ci-dessous :

#### Informations sur les actions attribuées gratuitement

En cas d'attribution définitive, ces 50.000 actions gratuites donneraient droit à 50.000 actions, soit une dilution de 1,15% sur une base non diluée et 1,13% sur une base diluée.

Date d'assemblée générale	15 mai 2020
Date d'attribution conditionnelle des actions par le Conseil d'administration	18 juin 2020
Nombre total d'actions attribuées gratuitement	50.000
dont nombre total d'actions attribuées gratuitement aux mandataires sociaux de la Société	0
Date d'acquisition définitive des actions(1)	18 juin 2022
Date de fin de période de conservation	-
Nombre d'actions définitivement attribuées à la date du présent document	0
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques à la date du présent document	0
Actions attribuées gratuitement restantes à la date du présent document	50.000

(1) Les actions ne seront définitivement acquises que si la condition de présence et/ou de performance prévues dans les plans d'attribution gratuite d'actions adoptés par le Conseil d'administration est réalisée.

**>> Obligations convertibles**

Le 8 février 2018, la Société a émis 4.000.000 obligations convertibles ("OC") de 1€ de valeur nominale dans le cadre de deux contrats conclus avec deux fonds gérés par la Société de gestion Vatel Capital. Un des deux fonds a été totalement remboursé sur l'exercice.

Le 6 mars 2019, la Société a conclu un contrat portant sur l'émission de 1.000.000 OC de 1€ de valeur nominale avec deux fonds gérés par la Société de gestion Vatel Capital. AU 31 décembre 2021, le solde restant à rembourser des OC était de 184 686 €, intégralement remboursé à la date du présent rapport.

Ces OC n'ont pas été admises aux négociations sur le marché Euronext Growth® mais les éventuelles actions issues de la conversion des OC le seront, dès leur émission, sur la même ligne de cotation que les actions existantes. Les fonds pourront demander la conversion de ces OC à tout moment, si et seulement si elles ne sont pas remboursées par BIOCORP conformément à un tableau d'amortissement mensuel. La conversion ne pourra intervenir que pour la fraction de l'emprunt obligataire non remboursée. Ainsi, et sous réserve que BIOCORP rembourse le principal et les intérêts des OC conformément au tableau d'amortissement, les OC ne pourront pas être converties par les porteurs. En cas de conversion, la parité s'effectuera sur la base de 11 OC de 1€ de nominal pour une action nouvelle.

A la date du présent document, il n'existe pas d'autres instruments dilutifs, à l'exception des actions gratuites décrites ci-dessus.

**3.8.4 Opérations effectuées par la Société sur ses propres actions**

Au 31 décembre 2021, la situation du contrat de liquidité avec la société de Bourse Gilbert Dupont était la suivante :

- 12.151 actions détenues pour une valeur brute de 352.115,79 euros et 176.767,89 euros au compte de liquidité.

Sur l'exercice 2021 ont été exécutées :

- 1 874 transactions à l'achat,
- 1 621 transactions à la vente.

Sur cette même période, les volumes échangés ont représenté :

- 76 634 titres pour 2 138 155 euros à l'achat,
- 75 892 titres pour 2 129 651 euros à la vente.

Conformément aux dispositions de l'article L225-211 du Code de commerce, le tableau ci-après fournit les informations requises sur les opérations réalisées dans ce cadre au cours de l'exercice 2021 :

Dates	Nombre d'actions achetées	Nombre d'actions cédées	Solde actions	Valeur des actions achetées	Valeur des actions cédées	Boni sur cession	Mali sur cession
Au 31/12/2020	339 466	328 057	11 409	4 772 429	4 731 872	251 479	65 470
Exercice 2021	76 634	75 892	742	2 138 155	2 129 651	93 876	69 911
Au 31/12/2021	416 100	403 949	12 151	6 910 584	6 861 523		

**3.8.5 Résultat et proposition d'affectation du résultat**

Il est proposé d'affecter le bénéfice de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, pour un montant de 294 234 euros, en totalité au compte "Report à nouveau", dont le solde serait ainsi porté, après affectation à la somme de (17 810 614) euros.

**3.8.6 Information sur les dividendes**

La Société ne versera pas de dividendes au titre de l'exercice 2021 et ne prévoit pas de verser de dividendes au cours de sa phase initiale de recherche et développement.

### 3.8.7 Nomination / Renouvellement des Commissaires aux comptes

La Société GRANT THORNTON, commissaire aux comptes titulaire, a été nommée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 2 avril 2015 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de la Société qui s'est réunie en 2021, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le mandat de la société GRANT THORNTON a été renouvelé pour une durée de six ans par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 18 mai 2021.

La Société ARVERNE CONSEIL SARL, commissaire aux comptes titulaire, a été nommée par l'Assemblée Générale Mixte en date du 12 mai 2016 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de la Société qui se réunira en 2022, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Le renouvellement du mandat de la Société ARVERNE CONSEIL SARL sera proposé lors de l'Assemblée générale du 17 mai 2022.

La Société Institut de Gestion et d'Expertise Comptable (IGEC), commissaire aux comptes suppléant, a été nommée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 avril 2015, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de la Société qui s'est réunie en 2021, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 18 mai 2021 a décidé de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux comptes suppléant et de ne pas pourvoir à son remplacement.

Monsieur Gilles MAHINC, commissaire aux comptes suppléant, a été nommé par l'Assemblée Générale Mixte en date du 12 mai 2016 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de la Société qui se réunira en 2022, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Lors de l'Assemblée générale du 17 mai 2022, il sera proposé aux actionnaires de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux comptes suppléant et de ne pas pourvoir à son remplacement.

### 3.8.8 Filiales et prise de participation

La Société ne détient aucune filiale et aucune participation.

### 3.8.9 Prêts interentreprise Néant.

### 3.8.10 Aliénations d'actions et participations croisées Néant.

### 3.8.11 Succursales

Au 31 décembre 2021, la Société détenait 2 établissements secondaires à Cournon d'Auvergne et à Paris.

### 3.8.12 Prêts inter-entreprises

Aucun prêt inter-entreprises visé à l'article L.511-6 du code monétaire et financier n'a été consenti par la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

### 3.8.13 Participation des salariés au capital

Au 31 décembre 2021, la participation des salariés représente 1,37 % du capital social de la Société.

La Société ne disposant pas d'un effectif supérieur à 50 salariés au cours des cinq dernières années, elle n'est pas, en application de l'article L.3322-2 du Code du travail, tenue de constituer une réserve spéciale de participation. A la date du présent document, il n'existe aucun mécanisme d'intéressement ni plan d'épargne entreprise mis en place au sein de la Société permettant aux salariés d'acquérir directement ou indirectement des actions de la Société ou des Sociétés qui lui sont liées.

### 3.8.14 Ajustement des bases de conversion

Néant.

### 3.8.15 Dividendes au cours des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous rappelons qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

### 3.8.16 Charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'articles 223 quater du Code général des Impôts, nous indiquons que les comptes annuels clos le 31 décembre 2021 ne font apparaître aucune dépense ou charge visée à l'article 39-4 du Code général des Impôts, si ce n'est la quote-part non déductible des loyers sur les véhicules de tourisme d'un montant de 70 362 euros. De plus, la dotation concernant le mali suite au TUP avec la société Family immobilier n'est pas déductible au 31 décembre 2021 ; le montant est de 21 116 €.

### 3.8.17 Information concernant les transactions réalisées par les dirigeants et leurs proches sur les titres de la Société

Sur l'exercice 2021, Monsieur Eric DESSERTENNE, Directeur Général de la Société, a cédé, le 10 mars 2021, 25.000 actions de la Société à un prix unitaire de 28,90 euros.

### 3.8.18 Information relative à la prévention sur le blanchiment

Dans le cadre des règles Euronext Growth en vigueur, il est précisé que BIOCORP, ses dirigeants et mandataires sociaux, respectent la Directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil en date du 20 mai 2015 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme ainsi que tous autres règlements et/ou législations nationaux afférents.

Par ailleurs, BIOCORP, ses dirigeants et mandataires sociaux, ne figurent pas sur la liste de sanctions de l'Union Européenne ou la liste établie par l'OFAC.

### 3.8.19 Autocontrôle Néant.

### 3.8.20 Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Intitulé de compte	Situation au	Solde du compte	Moins de 30 jours	de 31 à 60 jours	de 61 à 90 jours	plus de 90 jours
Fournisseurs	31/12/2020	761 133	527 806	177 229	20 920	35 178
	31/12/2021	770 659	389 068	234 639	59 614	87 338

### 3.8.21 Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (Tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de commerce)

	Article D.441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indic.)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indic.)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées						4						5
Montant total des factures concernées H.T.					34 108				3 003			
Pourcentage du montant total des achats H.T. de l'exercice					0,73%							
Pourcentage du chiffre d'affaires H.T. de l'exercice									0,03%			
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues												
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L. 443-1 du Code de Commerce)</b>												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="radio"/> Délais contractuels : (préciser)						<input checked="" type="radio"/> Délais contractuels : (préciser)					
	<input type="radio"/> Délais légaux : (préciser)						<input type="radio"/> Délais légaux : (préciser)					

# — 3.9 —

## RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des indications (en K€)	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social (en €)	218 114	218 114	207 349	201 668	169 509
Nombre d'actions ordinaires	4 362 286	4 362 286	4 146 988	4 033 353	3 390 171
Nombre d'actions à dividendes prioritaires	0	0	0	0	0
<b>Opérations &amp; résultat de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	10 225 314	8 456 365	8 447 741	3 890 416	2 321 083
Résultat avant impôts, participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements et provisions	872 764	-833 688	1 355 845	-4 615 695	-4 591 393
Impôts sur les bénéfices	-197 908	-251 544	-161 521	-332 450	-373 019
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultat de l'exercice	294 234	-1 242 570	959 781	-5 305 433	-7 508 699
Résultat distribué	0	0	0	0	0
<b>Résultat par action</b>					
Résultat avant impôts, dotations et reprises sur amortissements et provisions	0.2001	-0.1911	0.3269	-1.1444	-1.3543
Résultat de l'exercice	0.0674	-0.2848	0.2314	-1.3154	-2.2148
Dividende distribué à chaque action	0	0	0	0	0
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen	65	58	46	46	48
Masse salariale de l'exercice	3 536 475	2 991 218	2 508 588	2 604 234	2 385 191



## Rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise.

---

4.1	Mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social	26
4.2	Conventions réglementées	29
4.3	Délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale	30
4.4	Modalités d'exercice de la Direction Générale	31
4.5	Bilan Middenext	32
4.6	Démarche RSE	33
4.7	Compte-rendu de l'activité du Conseil d'Administration au cours de l'exercice	34

## — 4.1 —

### MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTE SOCIÉTÉ PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL DURANT L'EXERCICE

#### Gouvernance de la Société

**Jacques GARDETTE**

Président du Conseil d'administration

#### Administrateurs

**Emilie GARDETTE** jusqu'au 24 septembre 2021

**Eric DESSERTENNE** à compter du 24 septembre 2021

**Julien GARDETTE**

**Jean-Yves BERTHON**

**Stéphane LEGASTELOIS**

#### Direction au cours de l'exercice 2021

**Eric DESSERTENNE**

Directeur Général

**Stéphane CHABANAIS**

Directeur Administratif et Financier

**Alain MARCOZ**

Directeur Recherche et Développement

**Alexia GARIN**

Directrice Qualité réglementaire

**Thierry GUILLEMAUT**

Directeur Production

**Xavier JULIA**

Directeur Industrialisation produits connectés

**Arnaud GUILLET**

Directeur Business Développement

A la date du présent document, aucune modification n'est intervenue dans la composition de la direction de la Société.

Nom, prénom ou dénomination sociale du membre : **M. JACQUES GARDETTE**

Date de nomination : 12/05/2015

Date d'échéance du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Mandat exercé dans la Société : Président du Conseil d'administration

Autres mandats et fonctions exercées dans toute Société ou entité par le mandataire :

- SARL Gilet Aluminium : Gérant
- SAS BIO JAG : Président
- SAS BIO V.A.A. : Président
- SAS BRENUS PHARMA : Représentant permanent de la Société BIO JAG et Président
- SAS Brenus Développement : Représentant permanent de la Société BIO JAG et Président
- SAS J.B.I : Représentant permanent de la Société BIO JAG et Président
- SCI 2A : Représentant permanent de la Société BIO JAG et Président

Nom, prénom ou dénomination sociale du membre : **M. ERIC DESSERTENNE**

Date de nomination : 23/12/2019

Date d'échéance du mandat de directeur général : 23/12/2025

Date d'échéance du mandat d'administrateur : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Mandat exercé dans la Société : Directeur Général - Administrateur

Autres mandats et fonctions exercées dans toute Société ou entité par le mandataire :

- Groupement foncier agricole René PATOU : Gérant
- Brenus Pharma : Directeur Général
- AAGIE : Président

Monsieur Eric Dessertenne est par ailleurs salarié de la Société au titre d'un contrat de travail.

Nom, prénom ou dénomination sociale du membre : **MME EMILIE GARDETTE**

Date de nomination : 12/05/2015

Date d'échéance du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026. Démission en date du 24 septembre 2021.

Mandat exercé dans la Société : Administrateur

Autres mandats et fonctions exercées dans toute Société ou entité par le mandataire : Néant

Nom, prénom ou dénomination sociale du membre : **M. JULIEN GARDETTE**

Date de nomination : 12/05/2015

Date d'échéance du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Mandat exercé dans la Société : Administrateur

Autres mandats et fonctions exercées dans toute Société ou entité par le mandataire : Néant

Nom, prénom ou dénomination sociale du membre : **M. JEAN-YVES BERTHON**

Date de nomination : 12/05/2015

Date d'échéance du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Mandat exercé dans la Société : Administrateur indépendant

Autres mandats et fonctions exercées dans toute Société ou entité par le mandataire :

- SAS GREENTECH : Président Directeur Général
- SA GREENCELL : Président Directeur Général
- AL & NAT : Gérant
- ALTINAT : Président
- SAS GREENSEA : Président
- GREENTECH INCORPORATION (USA) : Président
- SCI NOREL : Co-gérant
- GREENTECH BRASIL : Président
- ALLMICROALGAE (Portugal) : Directeur Général
- GREENTECH INDIA : Président
- SOLACTIS : Président
- EMERAUDE : Président
- ALLMICROALGAE (Portugal) : Directeur Général
- GREENMADAG : Administrateur
- GT PHARMA : Président

Nom, prénom ou dénomination sociale du membre : **M. STÉPHANE LEGASTELOIS**

Date de nomination : 12/05/2015

Date d'échéance du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Mandat exercé dans la Société : Administrateur indépendant

Autres mandats et fonctions exercées dans toute Société ou entité par le mandataire :

- SAS Transcure : Président
- SAS 33 CALIFORNIE : Président
- SCI CALIFORNIE : Gérant
- SAS SIMBA SANTE 3 : Président
- SCI CAMILLA : Co-gérant
- mexbrain sas : Président du Conseil

## — 4.2 —

### CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

#### Conventions conclues antérieurement et poursuivies sur l'exercice et conclues au cours de l'exercice

Nature de la transaction	Date de la conclusion de la transaction	Nature de la transaction	Dispositions dérogatoires du cours normal des affaires (et motifs)	Montant et, lorsque applicable, % du chiffre d'affaires de la Société représenté par la transaction
BIO JAG	27/12/2007	Contrat de prestation de services - Stratégie	Néant	Redevance annuelle égale aux coûts supportés par BIO JAG pour le compte de BIOCORP, à l'exception du salaire de Madame Florence Gardette et des frais financiers, augmenté d'une marge de 10%
BIO JAG	18/09/2013	Convention de trésorerie	Néant	Les avances réalisées entre les parties donneront lieu à une rémunération au profit de la Société prêteuse au taux annuel égal à EURIBOR +1

#### Nouvelles conventions conclues au cours de l'exercice 2021

Aucune

## — 4.3 —

## DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### Tableau des délégations

Le tableau ci-après présente les différentes délégations financières qui ont été consenties au Conseil d'administration par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société :

Délégation de compétence	Date de la délégation	Durée de la délégation	Plafond autorisé (valeur nominale)	Mise en oeuvre des délégations de compétence/pouvoirs au cours de l'exercice
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions conformément à l'article L. 22-10-62 du Code de commerce (13 <sup>ème</sup> Résolution)	18 mai 2021	18 mois	Le nombre des actions auto-détenues ne doit pas dépasser 10% du nombre total d'actions composant le capital social de la Société	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider soit l'émission avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs immobilières, soit l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes (14 <sup>ème</sup> Résolution)	18 mai 2021	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 50.000 €* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 30.000.000 €**	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires et par offre au public (15 <sup>ème</sup> Résolution)	18 mai 2021	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 50.000 €* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 30.000.000 €**	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, par voie d'offre visée à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier et dans la limite de 20% du capital social par an avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires (16 <sup>ème</sup> Résolution)	18 mai 2021	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 50.000 €* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 30.000.000 €**	Néant

Délégation de compétence	Date de la délégation	Durée de la délégation	Plafond autorisé (valeur nominale)	Mise en oeuvre des délégations de compétence/pouvoirs au cours de l'exercice
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires (17 <sup>ème</sup> Résolution)	18 mai 2021	18 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 50.000 €* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 30.000.000 €**	Néant
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis, dans le cadre des dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce, en cas de mise en oeuvre des délégations de compétence visées aux quatre résolutions précédentes, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, selon le cas (18 <sup>ème</sup> Résolution)	18 mai 2021	30 jours suivants la clôture de la souscription de chaque augmentation de capital décidée dans le cadre des résolutions précédentes	15% du nombre de titres de l'émission initiale, dans la limite du plafond prévu à la 21 <sup>ème</sup> résolution* et **	Néant
Autorisation donnée au Conseil d'administration en vue de procéder à l'attribution gratuite d'actions (20 <sup>ème</sup> Résolution)	18 mai 2021	26 mois	Maximum d'actions pouvant être attribuées 100.000 actions de 0,05 euro de valeur nominale, étant précisé que le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées, immédiatement ou à terme, en vertu de cette autorisation s'imputera sur le plafond prévu à la 21 <sup>ème</sup> résolution * et **	Néant
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social de la Société par voie d'annulation d'actions (22 <sup>ème</sup> Résolution)	18 mai 2021	18 mois	Dans la limite de 10% du capital par période de 24 mois	Néant

\* le montant nominal du plafond des augmentations de capital autorisé s'imputera sur le montant du plafond global autorisé de 50.000 euros de nominal (21<sup>ème</sup> résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 18 mai 2021).

\*\* le montant nominal du plafond des obligations et autres titres de créances autorisé s'imputera sur le montant du plafond global autorisé de 30.000.000 euros de nominal (21<sup>ème</sup> résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 18 mai 2021)

### Utilisation des délégations de compétence

Aucune délégation de compétences n'a été mise en oeuvre par le Conseil d'administration au cours de l'exercice.

## — 4.4 — MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Parmi les modalités d'exercice de la direction générale visées à l'article L.225-51-1 du Code de commerce, le Conseil d'administration a décidé d'opter pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

Le Président du Conseil d'administration organise et dirige les travaux du Conseil, dont il rend compte à l'Assemblée des actionnaires. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société.

## — 4.5 —

**BILAN MIDDLENEXT**

A la date du présent document, la Société se réfère au code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites, tel que publié en septembre 2021 par Middlednext. Elle améliore également ses principes en matière de contrôle interne en s'inspirant du cadre de référence sur les dispositifs de gestion des risques

et de contrôle interne pour les valeurs moyennes et petites publié par l'AMF le 22 juillet 2010.

Le tableau ci-dessous dresse le bilan des recommandations Middlednext auxquelles la Société se conforme, et de celles qu'elle envisage de suivre à l'avenir.

Recommandation du Code Middlednext	Appliqué	Non appliqué
<b>I. Le pouvoir de "surveillance"</b>		
R1 : Déontologie des membres du conseil	X	
R2 : Conflits d'intérêts	X	
R3 : Composition du conseil - Présence de membres indépendants au sein du conseil	X	
R4 : Information des membres du conseil	X	
R5 : Formation des membres du conseil <sup>(1)</sup>		X
R6 : Organisation des réunions du conseil et des comités	X	
R7 : Mise en place de comités <sup>(2)</sup>		X
R8 : Mise en place d'un comité spécialisé sur la Responsabilité sociale/sociétale et environnementale des entreprises (RSE) <sup>(3)</sup>		X
R9 : Mise en place d'un règlement intérieur du conseil <sup>(4)</sup>	X	
R10 : Choix de chaque administrateur	X	
R11 : Durée des mandats des membres du conseil	X	
R12 : Rémunération des administrateurs	X	
R13 : Mise en place d'une évaluation des travaux du conseil		X
R14 : Relations avec les "actionnaires"	X	
<b>II. Le pouvoir exécutif</b>		
R15 : Politique de diversité et d'équité au sein de l'entreprise	X	
R16 : Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux <sup>(5)</sup>		X
R17 : Préparation de la succession des "dirigeants"	X	
R18 : Cumul contrat de travail et mandat social	X	
R19 : Indemnités de départ	X	
R20 : Régimes de retraite supplémentaire	X	
R21 : Stock-options et attribution gratuite d'actions	X	
R22 : Revue des points de vigilance	X	

(1) A la date du présent document, aucun plan de formation n'est actuellement en place au sein de la Société. Celle-ci prévoit une réflexion pour apprécier l'opportunité de se conformer à cette recommandation.

(2) A la date du présent document, la Société ne considère pas approprié d'appliquer cette recommandation compte tenu de sa taille et de son actionariat.

(3) A la date du présent document, la Société n'a pas mis en place de comité spécialisé sur la RSE. L'option d'un Conseil réuni en formation de comité RSE a été privilégiée.

(4) Le règlement intérieur du Conseil d'administration peut être consulté au siège social de la Société.

(5) Cette recommandation est respectée à l'exception de la publication du ratio d'équité. Cette publication ne semble pas opportune à la Société.

Le salaire le plus bas au sein de la Société s'élève à 21 425 euros brut annuel.

## — 4.6 —

### DÉMARCHE RSE

Voici déjà plusieurs années que BIOCORP prend en compte les impacts sociaux et environnementaux de ses activités au regard des enjeux de développement durable. Ainsi, l'éco-conception de ses produits, le respect de la biodiversité, la démarche HSE, les achats responsables sont des composantes des décisions au quotidien dans l'entreprise. Mais le management est conscient qu'il faut aujourd'hui aller plus loin, renforcer son action en la matière, formaliser ses engagements afin de pouvoir rendre des comptes aux collaborateurs, investisseurs, clients et partenaires.

La Société s'engage ainsi à mettre en place et consolider ses actions afin de :

#### LIMITER SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Le plastique est souvent montré du doigt pour son rôle dans la pollution des milieux naturels. Il présente cependant une infinie combinaison de propriétés incomparables, notamment dans le domaine de la santé. Les polymères entrent en effet dans la composition des dispositifs médicaux, prothèses, seringues, cathéters, etc. garantissant à la fois efficacité, sécurité et hygiène.

Alors que les polymères du futur seront sans aucun doute intelligents et recyclables à l'infini, il nous faut aujourd'hui composer avec les polymères existants et viser à réduire leur impact environnemental tant au cours de leur fabrication qu'en fin de vie.

BIOCORP participe à la démarche de décarbonation de la filière en faisant le choix de :

- Favoriser les énergies vertes et la réduction des consommations énergétiques,
- Mesurer l'impact carbone des produits fabriqués : prise en compte des émissions carbone à chaque étape du cycle de production,
- Valoriser les déchets grâce à un travail sur le tri, la collecte et le traitement.

#### BÂTIR UNE ENTREPRISE INCLUSIVE, SOLIDAIRE ET BIENVEILLANTE

L'humain est la valeur essentielle de l'entreprise aujourd'hui. Afin d'attirer les talents et de les fidéliser, la Société est attentive à leur offrir des conditions de travail agréables, modernes et respectueuses de chacun.

La Société œuvre en faveur de la diversité et veille à ne pratiquer aucune discrimination pour quelque cause que ce soit et à assurer l'égalité des chances de tous en matière de recrutement, de formation, de rémunération, d'affectation et d'évolution professionnelle en fonction des compétences et aptitudes personnelles. La Société s'assure également que tous ses collaborateurs soient traités de manière équitable.

C'est parce qu'elle considère que le respect de ces valeurs permet d'avoir des collaborateurs plus épanouis professionnellement et personnellement et plus impliqués que la Société s'engage en faveur de l'inclusion, de la diversité et de l'égalité. Il est donc essentiel pour la Société de créer un environnement où la différence est encouragée et où les collaborateurs peuvent apporter chacun une contribution à la dynamique de l'entreprise.

Tout collaborateur qui subit ou est témoin d'un comportement allant à l'encontre des valeurs de diversité ou d'équité prônées par la Société est censé le signaler à la personne autorisée compétente, qui est généralement son supérieur hiérarchique ou le responsable RH.

La Société observe d'ores et déjà que cette politique lui permet d'avoir une meilleure productivité, des niveaux d'innovation plus élevés et une meilleure prise de décision.

#### VEILLER A PRATIQUER UNE ECONOMIE ETHIQUE

La croissance récente du CA de l'entreprise amène à densifier les exigences à l'égard de ses partenaires commerciaux. BIOCORP s'attache ainsi à choisir des partenaires qui respectent les droits fondamentaux, notamment les droits de l'homme et l'exclusion du travail des enfants, socle solide pour développer une relation durable et de confiance. Savoir à qui l'on achète, quoi, comment et pourquoi sont des fondamentaux. Dans la mesure du possible, la Société privilégie en outre les fournisseurs locaux et favorise les circuits courts afin de participer au développement économique du territoire.

BIOCORP a de multiples pistes afin de renforcer le développement de ces 3 axes, il s'agit pour l'ensemble de l'équipe d'un engagement majeur en 2022 qui sera formalisé dans les mois à venir.

## — 4.7 —

### COMPTE-RENDU DE L'ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'EXERCICE

Le procès-verbal de chaque réunion est établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'administration. Il est retranscrit dans le registre des procès-verbaux après signature du Président et d'un membre.

Le 4 avril 2022, le Conseil d'administration a procédé à une évaluation de son fonctionnement et de la

préparation de ses travaux, conformément à la recommandation n°13 du Code Middledent.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le Conseil d'administration de la Société s'est réuni à 2 reprises aux jours et mois listés ci-après.

Date de réunion du Conseil d'Administration	Nombre d'administrateurs présents ou représentés	Taux de participation
6 avril 2021	5	100%
24 septembre 2021	4	80%

A l'issue de la prochaine assemblée générale annuelle, le Conseil examinera le résultat des votes et se prononcera sur l'éventualité d'une communication à ce sujet.

# 05.



## Comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

---

5.1	Bilan	36
5.2	Compte de résultat	38
5.3	Tableau des flux de trésorerie	39
5.4	Etat des variations des capitaux propres	40
5.5	Annexe des comptes	40

# 5.1

## BILAN

### Bilan actif

BIOCORP Production SA Bilan - Actif en €	31/12/2021		31/12/2020	
	Montant	Amort. Prov.	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement	2 158	2 158		
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits similaires	249 980	210 949	39 031	66 733
Fonds commercial	208 986	187 986	21 000	21 000
Autres immobilisations incorporelles	3 144 500	3 144 500	0	0
Avances, acomptes immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	69 073	65	69 008	69 008
Constructions	1 120 682	481 470	639 213	687 551
Installations techniques, matériel outillage	7 522 840	5 170 216	2 352 624	2 020 435
Autres immobilisations corporelles	872 355	432 161	440 194	462 585
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	52 405		52 405	62 016
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés	352 116		352 116	319 645
Prêts				
Autres immobilisations financières	203 547		203 547	218 080
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>13 798 641</b>	<b>9 629 505</b>	<b>4 169 136</b>	<b>3 927 052</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	1 000 770		1 000 770	622 239
En-cours de production de biens	653 832		653 832	518 763
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	43 278		43 278	96 651
Marchandises				
Avances, acomptes versés/commandes	129 289		129 289	17 121
<b>CRÉANCES</b>				
Créances clients & comptes rattachés	2 250 427		2 250 427	938 685
Autres créances	311 596		311 596	406 213
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 848 553		1 848 553	4 976 430
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	247 466		247 466	206 610
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>6 485 211</b>		<b>6 485 211</b>	<b>7 782 711</b>
Frais émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actifs				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>20 283 852</b>	<b>9 629 505</b>	<b>10 654 347</b>	<b>11 709 764</b>

## Bilan passif

BIOCORP Production SA	31/12/2021	31/12/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou individuel	218 114	218 114
Primes d'émission, de fusion, d'apport	20 672 503	20 672 503
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(18 104 848)	(16 862 278)
Réserves		
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (BÉNÉFICE OU PERTE)</b>	<b>294 234</b>	<b>(1 242 570)</b>
Subventions d'investissements	32 686	43 732
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 122 690</b>	<b>2 839 502</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires convertibles	184 686	1 198 465
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 274 685	3 535 218
Emprunts, dettes fin. divers	736 033	1 120 715
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	134 725	132 413
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	917 576	919 904
Dettes fiscales et sociales	1 909 983	1 912 604
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 619	6 943
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	371 350	44 000
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>7 531 657</b>	<b>8 870 262</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>10 654 347</b>	<b>11 709 764</b>

# — 5.2 —

## COMPTE DE RÉSULTAT

### Compte de résultat

BIOCORP Production SA	31/12/2021	31/12/2020
	12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises		
Productions vendue de biens	1 820 998	1 868 681
Production vendue de services	8 404 316	6 587 684
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>10 225 314</b>	<b>8 456 365</b>
Production stockée	137 008	(105 824)
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	40 974	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	150 317	126 394
Autres produits	113	2
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>10 553 725</b>	<b>8 476 937</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats matières premières, autres approvisionnements	741 000	812 712
Variations de stock de matières premières et approvisionnements	(323 219)	(119 053)
Autres achats et charges externes	3 944 614	4 040 766
Impôts, taxes et versements assimilés	202 729	219 554
Salaires et traitements	3 536 475	2 991 218
Charges sociales	1 515 196	1 450 798
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	776 438	664 095
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	23 085	22 174
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>10 416 318</b>	<b>10 082 264</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>137 408</b>	<b>(1 605 327)</b>
Produits financiers	138	3 213
Charges financières	89 779	159 136
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(89 641)</b>	<b>(155 923)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>47 766</b>	<b>(1 761 250)</b>
Produits exceptionnels	125 471	340 606
Charges exceptionnelles	76 911	73 470
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>48 560</b>	<b>267 136</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(197 908)	(251 544)
<b>BÉNÉFICE OU PERTE D'EXERCICE</b>	<b>294 234</b>	<b>(1 242 570)</b>

## — 5.3 —

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (EN €)

BIOCORP Production SA	31/12/2021	31/12/2020
<b>FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		
Résultat net	294 234	(1 242 570)
(-) Élimination des amortissements des immobilisations incorporelles	27 702	28 510
(-) Élimination des amortissements des immobilisations corporelles	748 735	635 585
(-) Dotations provisions nettes de reprises		(1 510)
(-) Plus ou moins values sur cession		(3 000)
(-) Abandon de comptes courants		
(+) QP subvention virée au résultat	(11 046)	(11 610)
(+) Subvention reçue		
(-) Intérêts capitalisés		
(-) Impact changement de méthode stocks		
(-) Impact changement de méthode brevets et frais de R&D capitalisés		
Capacité d'autofinancement	1 059 626	(594 594)
(-) Variation du besoin en fonds de roulement	(1 509 986)	426 263
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	(450 360)	(168 331)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-	-
Capitalisation des frais de développement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 000 585)	(2 430 426)
Diminution ou Cession d'immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations financières	(2 139 435)	(2 373 139)
Cession d'immobilisations financières	2 112 992	2 340 236
Autres flux d'investissements		
Variation des dettes sur immobilisations		
Produits nets de cession d'immobilisations		3 000
Incidence des variations de périmètre		
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(1 027 027)	(2 460 328)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation de capital nette des conversions en actions des obligations		4 200 020
Frais augmentation de capital		(193 301)
Souscription de BSA		
Encaissement d'avances conditionnées & subventions		55 080
Émission d'emprunts	1 750	3 445 467
Émission d'emprunt obligataire convertible en actions		
Intérêts financiers bruts versés		
Remboursements d'emprunts et d'avances conditionnées	(1 659 273)	(1 790 213)
Variation des comptes courants	68	4
Autres flux de financement (contrat de liquidité)	8 505	(123 306)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	(1 648 950)	5 593 751
Augmentation (Diminution de la trésorerie)	(3 126 337)	2 965 092
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	4 971 939	2 006 847
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	1 845 602	4 971 939
Augmentation (Diminution de la trésorerie)	(3 126 337)	2 965 092
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 848 553	4 976 430
Concours bancaires courants	(2 951)	(4 491)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture (y compris concours bancaires courants)	1 845 602	4 971 939
<b>DÉTAIL DE LA VARIATION DU BFR</b>		
Stocks	460 227	13 229
Clients et comptes rattachés	1 311 742	175 053
Autres créances	17 551	(6 436)
Charges constatées d'avance	40 856	(133 930)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(2 328)	59 363
Dettes fiscales et sociales	(2 620)	611 204
Autres créditeurs et dettes diverses	(2 012)	512
Produits constatés d'avance	327 350	(196 900)
<b>TOTAL VARIATIONS</b>	<b>1 509 986</b>	<b>(426 263)</b>

## — 5.4 —

### ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

BIOCORP Production SA	Notes	Capital	Capital	Primes	Report à	Réserves et	Capitaux
Variation des capitaux propres - Montant en €		Nombre d'actions		d'émission	nouveau	résultats	propres
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2019</b>		<b>4 146 988</b>	<b>207 349</b>	<b>16 676 548</b>	<b>(17 822 059)</b>	<b>969 781</b>	<b>31 882</b>
Affectation du résultat 2019					959 781	(959 781)	-
Résultat net 2020						(1 242 570)	(1 242 570)
Dividendes							
Émission d'actions	(1)	152 728	7 636	4 192 384			4 200 020
Conversion des obligations							
Souscription d'AGA	(2)	62 570	3 129	(3 129)			
Souscription de BSPCE							
Paiements en actions							
Frais d'augmentation du capital				(193 301)			(193 301)
Subventions d'investissements							43 470
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2020</b>		<b>4 362 286</b>	<b>218 114</b>	<b>20 672 503</b>	<b>(16 862 278)</b>	<b>(1 232 570)</b>	<b>2 839 502</b>
Affectation du résultat 2020					(1 242 570)	1 242 570	-
Résultat net 2021						294 234	294 234
Dividendes							
Émission d'actions							
Conversion des obligations							
Souscription d'AGA							
Souscription de BSPCE							
Paiements en actions							
Frais d'augmentation du capital							
Subventions d'investissements							(11 046)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2021</b>		<b>4 362 286</b>	<b>218 114</b>	<b>20 672 503</b>	<b>(18 104 847)</b>	<b>304 234</b>	<b>3 122 690</b>

(1) Augmentation de capital par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés de 152 728 actions de 0,05 euros de valeur nominale et 27,00 euros de prime d'émission.

(2) Attribution gratuite d'actions : 62 570 actions.

## — 5.5 —

### ANNEXE DES COMPTES

Les informations ci-après constituent l'annexe des comptes faisant partie intégrante des états financiers de synthèse présentés pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Les comptes de l'exercice 2021, qui dégagent un bénéfice de 294 K€, ont été arrêtés le 4 avril 2022 par le Conseil d'administration. Ils sont présentés euros, sauf mention contraire.



# Notes aux états financiers annuels.

---

**Annexes aux comptes du 31 décembre 2021**  
(sauf indication contraire, les montants mentionnés dans cette  
note annexe sont en €)

## Annexe aux comptes du 31 décembre 2021

### Notes aux états financiers annuels

**41**

<b>Note 1</b>	<b>Événements significatifs de l'exercice</b>	<b>44</b>	<b>Note 6</b>	<b>Autres informations</b>	<b>57</b>
1.1	Opérations sur le capital	44	6.1	Crédit d'impôt recherche et autres crédits d'impôt	57
1.2	Autres événements significatifs	44	6.2	Autres informations à caractère social	57
1.3	Continuité d'exploitation	44	6.3	Autres informations à caractère fiscal	57
<b>Note 2</b>	<b>Principes, règles, méthodes comptables</b>	<b>45</b>	6.4	Transactions avec les parties liées	57
2.1	Immobilisations incorporelles	45	6.5	Honoraires des commissaires aux comptes	58
2.2	Immobilisations corporelles	46	<b>Note 7</b>	<b>Engagements</b>	<b>59</b>
2.3	Amortissements	46	7.1	Indemnités de départ à la retraite	59
2.4	Stocks	46	7.2	Contrat de crédits baux	59
2.5	Créances	46	7.3	Autres engagements	60
2.6	Disponibilités	47	7.4	Avances conditionnées et subventions	60
2.7	Frais d'augmentation de capital et frais d'émission de titres	47	7.5	Baux commerciaux	60
2.8	Contrat de liquidité	47	<b>Note 8</b>	<b>Événements postérieurs à la clôture</b>	<b>61</b>
<b>Note 3</b>	<b>Notes sur le bilan actif</b>	<b>48</b>			
3.1	Etat des immobilisations	48			
3.2	Etat des amortissements	49			
3.3	Etat des provisions	49			
3.4	Etat des stocks	50			
3.5	Etat des créances	50			
3.6	Autres créances	50			
3.7	Trésorerie	51			
3.8	Contrat de liquidité	51			
3.9	Charges et produits constatés d'avance	51			
<b>Note 4</b>	<b>Principes, règles, méthodes comptables</b>	<b>52</b>			
4.1	Capital social, primes liées au capital et réserves	52			
4.2	Variation des capitaux propres	52			
4.3	Avances conditionnées et subventions	53			
4.4	Etat des dettes	53			
4.5	Analyse des dettes fournisseurs	54			
4.6	Charges à payer	54			
<b>Note 5</b>	<b>Notes sur le compte de résultat</b>	<b>55</b>			
5.1	Chiffre d'affaires	55			
5.2	Autres produits	55			
5.3	Autres achats et charges externes	56			
5.4	Résultat financier	56			
5.5	Résultat exceptionnel	56			

## INFORMATIONS PRÉALABLES RELATIVES À LA SOCIÉTÉ ET SON ACTIVITÉ

Créée en 2004 à Issoire, BIOCORP PRODUCTION (ci-après, la “Société” ou “BIOCORP”) est une Société anonyme française spécialisée dans le développement et la fabrication de dispositifs médicaux innovants. Elle est particulièrement positionnée sur le développement et la commercialisation de dispositifs médicaux connectés de nouvelle génération.

L'essor récent de la e-santé a amené BIOCORP à réfléchir à de nouvelles manières d'accompagner patients et personnels soignants. Ces dernières années, le pôle Recherche et Développement (R&D) a été considérablement renforcé de manière à mettre l'accent sur la recherche portant sur les dispositifs médicaux connectés.

Le fer de lance de ce nouveau portefeuille produits est Mallya, le capteur pour stylos injecteurs jetables. Initialement conçu et développé pour les stylos à insuline, Mallya automatise la remontée des doses d'insuline que s'injectent une à plusieurs fois par jour les patients diabétiques, assurant ainsi un meilleur suivi de la maladie et de l'observance. Le travail de développement effectué sur ce dispositif a permis de signer des contrats de partenariat avec des acteurs de santé de renommée mondiale tels Sanofi, Novo Nordisk et Roche Diabetes Care. A court terme, Mallya compte désormais adresser de nouvelles aires thérapeutiques.

Il faut souligner que, au-delà de ses capacités d'innovation, c'est bien son savoir-faire industriel, largement éprouvé et reconnu dans le domaine de la plasturgie, qui confère à Biocorp la capacité à passer en phase d'industrialisation de manière sereine et maîtrisée et viser ainsi la production de masse.

En parallèle de Mallya, les équipes ont développé des produits innovants tels que Inspair qui connecte les inhalateurs utilisés par les patients asthmatiques, et Injay, un dispositif innovant connecté destiné aux seringues pré-remplies.

Il est à noter que, si le digital a désormais une place à part entière dans l'activité de la Société, BIOCORP produit chaque année plus de 30 millions d'unités dans son usine de plasturgie. Cette expertise a fait la renommée de la Société et lui permet aujourd'hui de générer un chiffre d'affaires récurrent lié à la production de dispositifs traditionnels (compte-gouttes, pipettes, canules ...) pour le compte de tiers.

L'expérience acquise conjuguée à la capacité de production sont un atout considérable et permettent de dresser le portrait d'une entreprise dont l'activité historique est aujourd'hui mise au service des progrès réalisés dans le domaine de l'e-santé.

La Société compte 72 collaborateurs à la date du présent document.

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext GROWTH® Paris depuis le 10 juillet 2015.

### ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :

PIT de Lavour La Béchade, 63500 ISSOIRE.

### N° DU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS :

453 541 054 RCS de CLERMONT-FERRAND.

## NOTE 1

# Événements significatifs de l'exercice

### 1.1 OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL

---

Au cours de l'exercice 2021, aucune opération sur le capital n'a été réalisée.

A la date du présent document, le nombre total d'actions BIOCORP est de 4.362.286 actions.

### 1.2 AUTRES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS

---

Les partenariats avec SANOFI, NOVO NORDISK et ARES TRADING sur les dispositifs connectés auront

généralisé sur l'exercice 2021 un chiffre d'Affaires de 7,552 millions d'euros.

### 1.3 CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

---

Les états financiers ont été préparés en appliquant le principe de continuité de l'exploitation sur la base des prévisions de trésorerie de l'entreprise.

Ces dernières intègrent le paiement de milestones inhérents aux contrats Sanofi, Arès Trading et Novo

Nordisk ; au delà de ce financement porté par les contrats signés, des partenaires financiers déjà présents au capital de l'entreprise pourraient compléter les besoins de trésorerie si cela s'avérait nécessaire.

## NOTE 2

Principes, règles  
et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base suivants :

- >> continuité de l'exploitation,
  - >> permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
  - >> indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels émanant du

Recueil des normes comptables françaises, notamment de sa partie réglementaire relative au plan comptable général (règlement ANC 2014-03, amendé par le règlement 2016-07 du 4 novembre 2016 et homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## 2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

### Frais de développement

Les frais de développement engagés par la Société dans le cadre de ses activités sont directement constatés dans les postes de charges d'exploitation selon la nature des dépenses engagées : charges externes, charges de personnel, etc.

### Logiciels acquis par la Société et site web

Les logiciels et la création du site web sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis selon le mode linéaire sur des durées de 1 à 5 ans.

### Brevets

Les frais engagés pour le dépôt, le maintien et la protection des brevets "internes" développés par la Société sont constatés dans des postes de charges d'exploitation dédiés, comptes 622605 "Honoraires sur brevets".

### Marques

Les frais de dépôt de marque engagés par la Société sont immobilisés et ne font pas l'objet d'un amortissement.

### Mali technique

Ce fonds commercial est principalement constitué du mali technique issu des fusions-absorptions des Sociétés Keynae et Biocorp R&D. Ce mali technique a été affecté pour 45 % au Produit Newseal™ et 55 % au Produit Carpseal™. Cette immobilisation a été totalement provisionnée lors de l'exercice comptable 2017.

## 2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

---

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

### Constructions

Cela concerne l'aménagement des deux salles blanches ISO 7 et ISO 8.

### Installations techniques matériels et outillages

Il s'agit d'outillages d'injections plastiques (prototypes, pré-séries et séries), de presses à injecter, de machines

d'assemblage et de marquage, et de machines de conditionnement.

### Autres immobilisations corporelles

Ce poste est composé du mobilier et matériels de bureau et informatiques.

## 2.3 AMORTISSEMENTS

---

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévu :

- Logiciels : **1 à 5 ans**
- Site Web : **1 an**
- Mali technique : **durée de vie résiduelle des brevets**
- Aménagement du terrain : **5 ans**
- Construction : **10 ans**
- Installation agencements : **3 à 8 ans**
- Outillage, moules et prototypes : **2 à 5 ans**
- Matériel industriel et auxiliaire : **2 à 5 ans**
- Installations générales diverses : **3 à 5 ans**
- Matériel de bureau : **2 à 5 ans**
- Matériel informatique : **3 ans**
- Mobilier de bureau : **2 à 5 ans**

## 2.4 STOCKS

---

- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

En cas de perte de valeur constatée au niveau des stocks de matières premières (produit non conforme ou plus utilisé dans le cadre d'une production), une dépréciation des stocks est comptabilisée.

En cas de perte de valeur constatée au niveau des

stocks de produits finis (produit non conforme), une dépréciation de 100 % des stocks est comptabilisée avant destruction.

En cas de perte de valeur constatée au niveau des stocks de produits finis (prix de revient supérieur au prix de vente), une dépréciation des stocks est comptabilisée pour le montant correspondant au différentiel entre le prix de vente hors coût de distribution et le prix de revient de valorisation des stocks.

## 2.5 CRÉANCES

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## 2.6 DISPONIBILITÉS

---

Les disponibilités comprennent les supports de trésorerie liquide suivants : comptes bancaires courants, compte bancaire d'excédent de trésorerie rémunéré, disponibilités en caisse et comptes de dépôts à terme rémunérés débloqués à tout moment indépendamment de leur durée contractuelle.

## 2.7 FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET FRAIS D'ÉMISSION DE TITRES

---

Les divers honoraires de conseil facturés relatifs aux opérations d'augmentation de capital sont imputés avant effet d'impôt sur la prime d'émission.

## 2.8 CONTRAT DE LIQUIDITÉ

---

Consécutivement à l'opération d'introduction en bourse réalisée en juillet 2015, la Société a conclu le 10 juillet 2015 un contrat de liquidité avec un prestataire de service d'investissement, aux termes duquel elle confère à ce dernier un mandat d'intervention destiné à favoriser la liquidité des transactions, la régularité de la cotation de ses actions et éviter les décalages de cours non justifiés par la tendance du marché. Le 1<sup>er</sup> août 2017, ce contrat de liquidité conclu le 10 juillet 2015 a été transféré à la Société Kepler Cheuvreux.

La Société a mis fin au contrat de liquidité conclu le 30 mai 2017 avec la Société Kepler Cheuvreux et a, le 3 février 2020, conclu un nouveau contrat de liquidité (conforme à la charte de déontologie établie par l'AMAFI et à la décision de l'Autorité des Marchés financiers n°2018-01 du 2 juillet 2018, applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019) avec la société de Bourse Gilbert Dupont qui a pris effet le 25 février 2020 au matin. Le 24 février 2020 au soir, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 18 163 titres,
- 85 959,05 € en espèces.

Les principes de comptabilisation retenus par la Société sont ceux émanant de la doctrine de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (Bull. trimestriel n° 137 mars 2005) :

La partie trésorerie proprement dite (compte espèces) est comptabilisée dans le compte 276100 "Autres créances immobilisées" et la partie portefeuille titres est comptabilisée dans le compte 277100 "Actions propres" sur la base des relevés périodiques des opérations transmis par le prestataire.

Les plus ou moins-values réalisées sur les opérations d'achats-ventes d'actions propres sont constatées dans les comptes 778300 "Boni sur rachat d'actions propres" et 678300 "Mali sur rachat d'actions propres". Le portefeuille est évalué à la clôture de l'exercice au coût de revient. Une provision pour dépréciation à caractère financier est constatée en cas de moins-value latente.

## NOTE 3

## Notes sur le bilan actif

## 3.1 ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

	VALEUR BRUTE DÉBUT D'EXERCICE	Augmentations	
		RÉÉVALUATIONS	ACQUISITIONS
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENTS ET DE DÉVELOPPEMENT</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 158</b>	
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 603 466</b>	
Terrains	69 073		
Constructions sur sol propre	1 005 007		
Installations générales agencements aménagements constr.	115 676		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 569 150		953 690
Installations générales agencements aménagements divers	63 134		8 996
Matériel de transport	53 851		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	351 384		47 509
Emballages récupérables et divers	347 481		
Avances et acomptes	62 016		49 349
<b>TOTAL</b>	<b>8 636 771</b>		<b>1 059 544</b>
Prêts, autres immobilisations financières	537 726		2 319 718
<b>TOTAL</b>	<b>537 726</b>		<b>2 319 718</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>12 780 120</b>		<b>3 379 262</b>

	Poste à Poste	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Cessions			
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENTS ET DE DÉVELOPPEMENT</b>	<b>TOTAL</b>			<b>2 158</b>	<b>2 158</b>
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>TOTAL</b>			<b>3 603 466</b>	<b>3 603 466</b>
Terrains*				69 073	69 073
Constructions sur sol propre*				1 005 007	1 005 007
Installations générales agencements aménagements constr.				115 676	115 676
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				7 522 840	7 522 840
Installations générales agencements aménagements divers				72 129	72 129
Matériel de transport				53 851	53 851
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				398 893	398 893
Emballages récupérables et divers				347 481	347 481
Avances et acomptes	58 960			52 405	52 405
<b>TOTAL</b>	<b>58 960</b>	<b>0</b>		<b>9 637 355</b>	<b>9 637 355</b>
Prêts, autres immobilisations financières		2 301 781		555 663	555 663
<b>TOTAL</b>		<b>2 301 781</b>		<b>555 663</b>	<b>555 663</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>58 960</b>	<b>2 301 781</b>		<b>13 798 641</b>	<b>13 798 641</b>

### 3.2 ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT RECHERCHE DÉVELOPPEMENT TOTAL</b>	<b>2 158</b>			<b>2 158</b>
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES TOTAL</b>	<b>183 247</b>	<b>27 702</b>		<b>210 949</b>
Terrains	65			65
Constructions sur sol propre	343 914	41 461		385 376
Installations générales agencements aménagements constr.	89 217	6 877		96 094
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 548 715	621 501		5 170 216
Installations générales agencements aménagements divers	45 429	8 913		54 341
Matériel de transport	16 288	10 770		27 058
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	284 028	38 096		322 124
Emballages récupérables et divers	7 521	21 116		28 637
<b>TOTAL</b>	<b>5 335 177</b>	<b>748 735</b>		<b>6 083 912</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5 520 581</b>	<b>776 438</b>		<b>6 297 019</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES TOTAL</b>	<b>27 702</b>				
Constructions sur sol propre	41 461				
Installations générales agencements aménagements constr.	6 877				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	621 501				
Installations générales agencements aménagements divers	8 913				
Matériel de transport	10 770				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	38 096				
Emballages récupérables et divers	21 116				
<b>TOTAL</b>	<b>748 735</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>776 438</b>				

### 3.3 ÉTAT DES PROVISIONS

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	3 332 486				3 332 486
<b>TOTAL</b>	<b>3 332 486</b>				<b>3 332 486</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 332 486</b>				<b>3 332 486</b>

Suite à la résiliation, par BIOCORP, d'une lettre de mission conclue avec la société KEPLER CHEVREUX portant sur de possibles opportunités d'affaires, une action indemnitaire a été engagée par cette dernière devant le Tribunal de Commerce de Paris, aux termes desquelles elle a formulé des demandes indemnitaires à l'encontre de BIOCORP. Ces demandes ont été intégralement rejetées, en première instance, par le Tribunal de Commerce de Paris. KEPLER CHEVREUX a fait appel de cette décision et la procédure est toujours pendante devant la cour d'appel de Paris. La Société estime que le risque financier lié à ce litige est faible.

### 3.4 ÉTAT DES STOCKS

	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Stocks produits tradit. Mat. 1ère	922 760	599 541	323 219
Stocks produits tradit. Semi-finis	78 010	22 698	55 312
En-cours de production de services	653 832	518 763	135 069
Stocks produits tradit. finis	43 278	96 651	-53 372
Stocks produits négoce			
<b>TOTAL</b>	<b>1 697 880</b>	<b>1 237 653</b>	<b>460 227</b>

### 3.5 ÉTAT DES CRÉANCES

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Autres immobilisations financières	555 663	352 116	203 547
Autres créances clients	2 250 417	2 250 417	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 063	6 063	
Impôts sur les bénéfices	198 208	198 208	
TVA	74 178	74 178	
Divers Etat et autres collectivités publiques	2 667	2 667	
Débiteurs divers	30 480	30 480	
Charges constatées d'avance	247 466	247 466	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 365 150</b>	<b>3 161 603</b>	<b>203 547</b>

Le montant à plus d'un an, regroupe les dépôts et cautionnements, ainsi que le compte liquidité.

### 3.6 AUTRES CRÉANCES

AUTRES CREANCES	31/12/2021	31/12/2020
CIR et CII	197 908	257 444
Crédit d'impôt Mécénat	300	300
Crédit Impôt Innovation		
TVA déductible sur services	56 791	57 883
TVA/Factures à établir	0	87
TVA collectée	0	432
Autres	30 480	53 397
Crédit de TVA		
TVA/Factures fournisseurs non parvenues	17 387	17 369
Produits à recevoir/Plafonnement sur la VA	8 730	19 302
Imputation Impôt sur les Sociétés		
<b>TOTAL</b>	<b>311 596</b>	<b>406 214</b>

### 3.7 TRÉSORERIE

SUPPORTS	31/12/2021	31/12/2020
Comptes bancaires courants	1 848 553	4 976 430
Comptes de dépôts à terme		
Intérêts courus / rémunération des CAT		
Frais bancaires courus	-2 951	-4 491
Billet de trésorerie court terme		
<b>TOTAL</b>	<b>1 845 602</b>	<b>4 971 939</b>

### 3.8 CONTRAT DE LIQUIDITÉ

Le versement initial opéré le 10 juillet 2015 s'est élevé à 200.000 €. Un apport complémentaire d'un montant de 30.000 € a été effectué le 18 octobre 2018. Les principaux éléments relatifs au contrat de liquidité (cf. Règles et méthodes comptables note 2.10 "Contrat de liquidité") sont les suivants au 31/12/2021 :

ÉLÉMENTS	31/12/2021
Solde au 31/12/2020	185 273
Plus value totale réalisée / cessions de l'exercice 2021	23 965
Compte titre (poste 277100 "actions propres")	
Nombre d'actions propres	12 151
Coût de revient des actions propres	352 116
Cours de clôture des actions propres	29,00
Coût de revient unitaire des actions propres au 31/12/2021	28,98
Reprise moins-value latente constatée et provisionnée	
Compte espèces (poste 276100 "Autres créances mobilisées")	176 768

### 3.9 CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	247 466	371 350
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>247 466</b>	<b>371 350</b>

## NOTE 4

## Notes sur le bilan passif

## 4.1 CAPITAL SOCIAL, PRIMES LIÉES AU CAPITAL ET RÉSERVES

Au 31 décembre 2021, le nombre total d'actions BIOCORP est de 4.362.286 actions de 0,05 euro de valeur nominale chacune. Le capital social de la Société s'élève ainsi à 218.114,30 euros.

Synthèse de l'évolution du capital social et des primes liées au cours de l'exercice :

ÉLÉMENTS / OPÉRATIONS	Nombre d'actions	VN (€)	Capital (€)	Primes liées au capital (€)
Total 31/12/2021	4 362 286	0,05	218 114	20 672 503
Augmentation de capital				
Imputation des frais d'émission de titres				
Actions gratuites				
<b>TOTAL 31/12/2021</b>	<b>4 362 286</b>	<b>0,05</b>	<b>218 114</b>	<b>20 672 503</b>

## 4.2 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

POSTES	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Capital	218 114			218 114
Prime d'émission	20 672 503			20 672 503
Réserve légale	10 000			10 000
Autres réserves				
RAN débiteur	-16 862 278	- 1 242 570		-18 104 848
Résultat exercice	-1 242 570	294 234	- 1 242 570	294 234
Subventions d'investissement	43 732		11 610	32 686
<b>TOTAL</b>	<b>2 839 502</b>	<b>-948 336</b>	<b>-1 231 524</b>	<b>3 122 690</b>

## 4.3 AVANCES CONDITIONNÉES ET SUBVENTIONS

Le poste "emprunts et dettes financières" est composé des avances accordées par des organismes publics et dont le remboursement est conditionné par le succès du projet concerné.

La Société a obtenu de Bpifrance Financement, au titre du projet "Développement d'un stylo injectable communicant", un prêt à taux zéro pour un montant de 440 K€.

La Société a obtenu de Bpifrance Financement, au titre du projet "Développement d'une plateforme logicielle de lutte contre la contrefaçon", une avance remboursable pour un montant de 320 K€.

La Société a obtenu de la Région Auvergne, au titre du développement de l'entreprise, une avance remboursable pour un montant de 90 K€.

La Société a obtenu de Bpifrance Financement, au titre du projet "Développement d'un stylo injecteur", un prêt à taux zéro pour un montant de 600 K€ en 2016 et un versement complémentaire de 500 K€ en 2017.

Le tableau des remboursements de ces aides est le suivant :

En Euros	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Bpifrance	66 000	88 000	88 000	88 000	44 000	66 000					440 000
Bpifrance	0	50 000	70 000	90 000	55 000	55 000					320 000
Région Auvergne	18 000	18 000	18 000	18 000	0	18 000					90 000
Bpifrance	0	0	0	60 000	60 000	120 000	120 000	120 000	120 000		600 000
Bpifrance	0	0	0	0	0	125 000	100 000	100 000	100 000	75 000	500 000
<b>TOTAL</b>	<b>84 000</b>	<b>156 000</b>	<b>176 000</b>	<b>256 000</b>	<b>159 000</b>	<b>384 000</b>	<b>220 000</b>	<b>220 000</b>	<b>220 000</b>	<b>75 000</b>	<b>1 950 000</b>

### Subventions

Avance remboursable.

La Société s'est engagée à rembourser les aides perçues suivant le tableau de remboursements figurant ci-dessus.

## 4.4 ÉTAT DES DETTES

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	184 686	184 686		
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an max à l'origine	5 082	5 082		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine <sup>(1)</sup>	3 269 602	577 506	2 271 135	420 961
Emprunts et dettes financières divers	735 000	220 000	515 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	134 725	134 725		
Fournisseurs et comptes rattachés	917 576	917 576		
Personnel et comptes rattachés	484 585	484 585		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	973 758	973 758		
Taxe sur la valeur ajoutée	373 825	373 825		
Autres impôts, taxes et assimilés	77 816	77 816		
Groupe et associés	1 033	1 033		
Autres dettes	2 619	2 619		
Produits constatés d'avance	371 350	371 350		
<b>TOTAL</b>	<b>7 531 657</b>	<b>4 324 561</b>	<b>2 786 135</b>	<b>420 961</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 750			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 653 824			

<sup>(1)</sup> dont PGE pour 2,1M€, les remboursements débiteront sur 2022.

Il est à noter l'existence des avances remboursables suivantes, comptabilisées dans des sous-comptes "168", ayant le caractère de dettes certaines au 31/12/2021 (confère note 4.4 "Avances conditionnées et subventions") :

AVANCES	Solde 31/12/2021	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
BPI FINANCEMENT "Développement d'un "plateforme logicielle de lutte contre la contrefaçon"; avance remboursable	360 000	120 000	240 000	
BPI FINANCEMENT "Développement d'un stylo injecteur" prêt à taux 0	375 000	100 000	275 000	
<b>TOTAL</b>	<b>735 000</b>	<b>220 000</b>	<b>515 000</b>	

#### 4.5 ANALYSE DES DETTES FOURNISSEURS

ÉLÉMENTS	Montant	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Dettes / factures non parvenues	146 917	146 917		
Dettes fournisseurs effets à payer	0	0		
Dettes autres fournisseurs	770 659	770 659		
<b>TOTAL</b>	<b>917 576</b>	<b>917 576</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.6 CHARGES À PAYER

Ces dernières sont incluses dans les divers postes de dettes au passif du bilan.

CHARGES A PAYER	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs biens et services / factures non parvenues	146 917	158 771
Provisions congés payés / RTT / etc.	484 585	470 147
Charges sociales sur congés payés / RTT / etc.	225 285	180 062
Charges fiscales à payer	43 454	10 876
Autres		
<b>TOTAL</b>	<b>900 241</b>	<b>819 856</b>

## NOTE 5

Notes sur le compte  
de résultat

## 5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Les facturations des marchandises, des outillages et des produits traditionnels sont effectuées à la livraison, les facturations des prestations de services sont effectuées à la réalisation des prestations.

	31/12/2021			31/12/2020		
	France	Exportation	Total	France	Exportation	Total
Ventes d'outillage	88 000	0	88 000	204 000	0	204 000
Ventes de produits	1 192 013	540 985	1 732 998	1 344 602	524 079	1 868 681
Prestations de services	4 519 873	3 884 443	8 404 316	5 833 991	549 693	6 383 684
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>5 799 886</b>	<b>4 425 428</b>	<b>10 225 314</b>	<b>7 382 593</b>	<b>1 073 772</b>	<b>8 456 365</b>

## 5.2 AUTRES PRODUITS

Aucun autre produit significatif au cours de l'exercice.

### 5.3 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Les principaux postes des autres achats et charges externes sont :

	31/12/2021	31/12/2020
Électricité, eau	121 598	128 811
Sous-traitance	398 311	463 466
Fournitures d'entretien et petits matériels	193 291	123 968
Prestations de services BIO JAG	198 252	204 183
Prestataire Chine (prestations et déplacements)	29 982	37 067
Prestations techniques	682 473	458 781
Crédit bail	154 065	92 874
Locations immobilières (y compris charges locatives)	112 414	201 350
Locations véhicules	165 738	133 161
Entretiens/réparations	299 602	259 998
Assurances	56 105	55 397
Intérimaires	103 762	222 183
Honoraires	538 429	742 043
Honoraires brevets	385 893	421 862
Publicité, congrès et salons	104 263	164 125
Transports	64 608	56 381
Frais de déplacements	146 281	104 482
Divers	189 551	170 634
<b>TOTAL</b>	<b>3 944 614</b>	<b>4 040 766</b>

### 5.4 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier de l'exercice, d'un montant net de -90 K€, est constitué de :

- Produits financiers : 0 K€
- Charges financières : 90 K€

### 5.5 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	31/12/2021	31/12/2020
Abandon de compte courant	0	0
Cession immobilisations	0	3 000
Divers	14 156	17 676
Rbt TICFE EDF	17 439	68 451
Boni sur rachat d'actions	93 876	251 479
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>125 471</b>	<b>340 606</b>
Cession immobilisations	-7 000	0
Divers	0	-8 000
Mali sur rachats d'actions	-69 911	-65 470
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>-76 911</b>	<b>-73 470</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>48 560</b>	<b>267 136</b>

## NOTE 6

Autres  
informations**6.1 CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE ET AUTRES CRÉDITS D'IMPÔTS**

Le crédit d'impôt recherche et innovation relatif à l'exercice 2021 figurant en produits s'élève à 197 908 €.

Le crédit d'impôt recherche et innovation 2020, s'élevant à 251 244 €, a fait l'objet d'un remboursement total de la part de l'administration fiscale le 16/06/2021 dans le cadre des dispositions de l'article 199 ter b-2° nouveau du Code Général des impôts.

Les créances relatives aux crédits d'impôt figurant à l'actif dans le poste "Etat Impôt" se décomposent de la façon suivante :

CRÉANCES RELATIVES AUX CRÉDITS D'IMPÔT	31/12/2021
CIR 2020	117 908
Crédit impôt innovation 2021	80 000
<b>TOTAL</b>	<b>197 908</b>

**6.2 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE SOCIAL**

Effectif au 31/12/2021 : 72 personnes, dont 41 cadres, 27 employés non cadres et 4 apprentis, 27 femmes et 45 hommes. **Convention collective applicable : Plasturgie.**

**6.3 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE FISCAL**

Le déficit fiscal reportable sans limitation de durée s'élève au 31/12/2021 à -18 995 877 €.

**6.4 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES**

BIO JAG	31/12/2021	31/12/2020
Dettes	88 080	61 200
Créances		1 488
Produits		1 240
Charges	214 200	217 950
Compte courant	1 033	965
Abandon de créance		

## 6.5 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT HT EN EUROS	31/12/2021		31/12/2020	
	GRANT THORNTON	ARVERNE CONSEIL	GRANT THORNTON	ARVERNE CONSEIL
Mission de commissariat aux comptes	29 000	29 000	31 000	31 000
Services autres que la certification des comptes			3 750	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>29 000</b>	<b>29 000</b>	<b>34 750</b>	<b>31 000</b>
Autres prestations rendues				
Fiscale				
Autres				
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>29 000</b>	<b>29 000</b>	<b>34 750</b>	<b>31 000</b>

## NOTE 7 | Engagements

### 7.1 INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE

Elles sont évaluées à 679.483 € (42 salariés) au 31/12/2021 sur la base des hypothèses suivantes :

Convention collective : Plasturgie

Départ volontaire à 65 ans

Taux de revalorisation des salaires : 3 %

Taux de turn-over : faible

Taux de charges patronales : taux moyen des cadres : 48,87 %, taux moyen des non cadres : 36,08%

Taux d'actualisation : 0,20 %

Au 31 décembre 2020, les indemnités de départ à la retraite s'élevaient à 447.846 € ; les hypothèses étaient les mêmes à l'exception :

- du taux de revalorisation des salaires qui était de 1,3%
- du taux moyen de charges patronales des cadres qui était de 46,75%
- du taux moyen de charges patronales des non cadres qui était de 46,75%

Précisions complémentaires : la convention collective de la Plasturgie a évolué à partir du 01/01/2021. En effet, celle-ci est déterminée selon les mêmes règles que l'indemnité de licenciement conventionnelle à savoir pour les non cadres à partir de 8 mois d'ancienneté.

### 7.2 CONTRAT DE CRÉDITS BAUX

	Matériel outillage	Autres	Total
Valeurs d'origine	675 000		675 000
<b>AMORTISSEMENTS :</b>			
Cumuls antérieurs	53 701		53 701
Dotations de l'exercice	135 000		135 000
<b>TOTAL</b>	<b>188 701</b>		<b>188 701</b>
<b>REDEVANCES PAYÉES :</b>			
Cumuls antérieurs	61 209		61 209
Exercice	137 790		137 790
<b>TOTAL</b>	<b>198 999</b>		<b>198 999</b>
<b>REDEVANCES À PAYER :</b>			
à un an au plus	137 790		137 790
à +1 an et -5 ans	352 161		352 161
à + de 5 ans			
<b>TOTAL</b>	<b>489 951</b>		<b>489 951</b>
<b>VALEUR RÉSIDUELLE :</b>			
à un an au plus			
à +1 an et -5 ans	6 750		6 750
à + de 5 ans			
<b>TOTAL</b>	<b>6 750</b>		<b>6 750</b>

## 7.3 AUTRES ENGAGEMENTS

### Engagements donnés

Nantissement sur prêt CACF du 01/07/2016 de 150.000 €, des biens objets du prêt. Le capital restant dû au 31/12/2021 est de 28.483 €.

Nantissement sur prêt CACF du 21/02/2017 de 115.800 €, des biens objets du prêt. Le capital restant dû au 31/12/2021 est de 16.039 €.

### Engagements reçus

Le prêt contracté auprès du Crédit Agricole dans le cadre des "prêts garantie par l'Etat" pour un montant de 700 000 € sont garantis à hauteur de 90 % soit 630 000 €.

Le prêt contracté auprès de la Société Générale dans le cadre des "prêts garantie par l'Etat" pour un montant de 700 000 € sont garantis à hauteur de 90 % soit 630 000 €.

Le prêt contracté auprès de la Caisse d'Epargne dans le cadre des "prêts garantie par l'Etat" pour un montant de 700 000 € sont garantis à hauteur de 90 % soit 630 000 €.

## 7.4 AVANCES CONDITIONNÉES ET SUBVENTIONS

Confère Note 4.4 "Avances conditionnées et subventions".

## 7.5 BAUX COMMERCIAUX

Dans le cadre de son activité, la Société a conclu divers contrats de location immobilière :

### Bureaux administratifs :

ADRESSE 1 : 15 route du Cendre - 63800 COURNON D'Auvergne

Durée initiale : 01 mars 2018 – 28 février 2027

Départ anticipé : possible à l'expiration de chaque période triennale, en respectant un préavis de six mois.

Loyer mensuel : 7.072,96 € HT (loyer 2021 facturé : 84.514 €HT)

ADRESSE 2 : 11 rue Cardinet - 75017 PARIS

Durée initiale : 12/01/2018 - Il s'agit d'un contrat de prestation d'une durée d'un mois renouvelable par tacite reconduction et pour une période minimale incompressible d'un mois.

Départ anticipé : Chaque partie pourra mettre fin au contrat à condition d'en aviser l'autre 30 jours à l'avance.

Loyer mensuel : 2 200 € HT (loyer 2021 facturé : 26.400 €HT)

ADRESSE 3 : 2 rue de Barrasquit - ZA 2 PINS - 40130 CAPBRETON

Durée initiale : 01/09/2021 - Il s'agit d'un contrat de prestation d'une durée d'un mois renouvelable par tacite reconduction et pour une période minimale incompressible de quatre mois.

Départ anticipé : Chaque partie pourra mettre fin au contrat à condition d'en aviser l'autre 30 jours à l'avance.

Loyer mensuel : 375 € HT (loyer 2021 facturé : 1.500 €HT)

Le montant des engagements (loyers hors charges locatives) envers les bailleurs et repreneurs jusqu'à la prochaine période de résiliation s'analyse comme suit au 31/12/2021 :

CONTRATS	Début du bail	Fin du bail	Loyer annuel HT 2021 hors charges	Engagement < 1 an	Engagement de 1 à 5 ans
Locaux Cournon	01/03/2018	28/02/2027	84 514	84 514	338 056
Locaux Paris (rue Cardinet)	12/01/2018		26 400		
Locaux Capbreton	01/09/2021		1 500		
<b>TOTAL</b>			<b>112 414</b>	<b>84 514</b>	<b>338 056</b>

## NOTE 8

# Événements postérieurs à la clôture

Les événements survenus en février 2022 entre la Russie et l'Ukraine n'ont pas d'impact significatif sur la Société, que ce soit au niveau de son chiffre d'affaires ou de ses approvisionnements.

## 5.6 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

### Aux actionnaires de la Société Biocorp Production,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BIOCORP Production relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

#### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté

sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

#### Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

#### Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

#### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative

provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Couron d'Auvergne, le 4 avril 2022

Les commissaires aux comptes

#### Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International  
Samuel Clochard, Associé

#### Arverne Conseil

Eric Cupif, Associé

## ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le rapport de gestion (figurant en pages 4 à 34) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société, et qu'ils décrivent les principaux risques et les incertitudes auxquelles elle est confrontée.

**A Issoire, le 4 avril 2022**

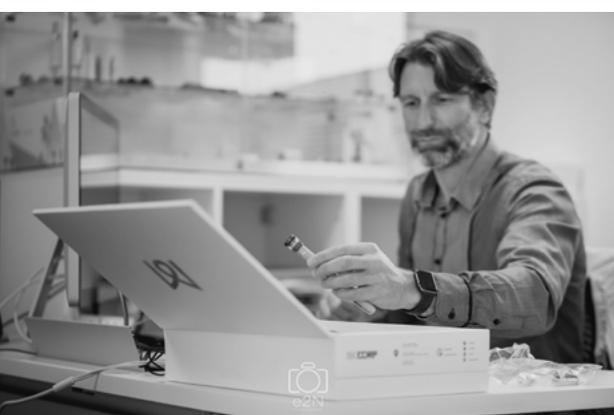


**M. Eric DESSERTENNE**

Directeur Général

04.73.55.70.50

edessertenne@biocorp.fr



# BIOCORP

## BIOCORP PRODUCTION

Société anonyme  
au capital de 218 114,30 euros

SIRET : 453 541 054 00012

RCS : 453 541 054

PIT de Lavour La Béchade  
63500 ISSOIRE

04.73.55.70.50

[www.biocorpsys.com](http://www.biocorpsys.com)

Crédits photos : Shutterstock - GETTY IMAGES - UNSPLASH - Antoine Quereuil -  
BIOCORP - Photo Emmanuel Nguyen Ngoc /e2nphoto.com